



cyberpresse.ca

LA PRESSE

AUTO
LE ROYAUME DE
LA PETITE VOITURE
CAHIER L'AUTO

SÉRIE
LA COURSE AUX
BONNES ÉCOLES
1. L'ÉCOLE PUBLIQUE...
COMME AU PRIVÉ
PAGE A7



FORUM
LA PRESSE AFFAIRES
FAUT-IL
AUGMENTER
LES TARIFS
D'ÉLECTRICITÉ?
PAGES 10 ET 11

Le feu attisé par des « vents diaboliques » se rapproche de Los Angeles

LA CALIFORNIE BRÛLE

D'APRÈS AFP ET AP

LOS ANGELES – Au moins 14 personnes ont été tuées et quelque 500 habitations détruites par les incendies qui ravagent depuis plusieurs jours le sud de la Californie, attisés par des « vents diaboliques » soufflant du désert.

hier par le gouverneur de Californie, Gray Davis, dans les deux régions les plus touchées, celle de San Diego, où huit personnes sont mortes, et celle de San Bernardino, à l'est de Los Angeles, où trois morts sont liés aux incendies.

À San Diego, c'est un chasseur perdu qui aurait déclenché l'incendie samedi matin. Il a été interpellé et risque des poursuites. La mesure concerne également le

comté de Los Angeles, alors que les six principaux incendies ont parcouru plus de 57 000 hectares, selon les estimations des autorités.

Quelque 30 000 habitations étaient menacées hier si on ne parvenait pas à circonscrire les incendies », attisés par les vents du désert, dits de *Santa Ana*, chauds et tourbillonnants, qui rendent les opérations de lutte particulière-

ment difficiles.

L'état d'urgence « nous permettra d'obtenir des aides fédérales, qui, j'en suis persuadé, seront accordées par le président, afin de permettre aux habitants de reconstruire leur maison », a déclaré M. Davis, qui sera prochainement remplacé par le républicain Arnold Schwarzenegger.

» Voir CALIFORNIE en A2

L'état d'urgence a été déclaré

Lord préfère passer un tour



VINCENT MARISSAL

QUÉBEC – Bernard Lord a travaillé dans les coulisses pour l'union de la droite, il sera à l'avant-scène pour élaborer le programme du nouveau parti et il en fera la promotion dans les Maritimes, mais pour ce qui est de la direction de ce parti, non merci, il préfère passer un tour.

« J'apprécie que les gens parlent de moi, a-t-il confié au cours d'un entretien au Château Frontenac, vendredi à Québec, en marge de la rencontre des premiers ministres provinciaux. Mais je suis concentré sur le Nouveau-Brunswick pour l'instant. J'appuie à 100 % la démarche d'union de la droite et j'ai demandé à mes députés, à mes ministres et à mes organisateurs d'appuyer la démarche pour nous assurer que l'on puisse faire adopter l'unification des deux partis. Je vais aider les deux partis à offrir une alternative. »

Que le nom de Bernard Lord figure sur la très courte liste des chefs possibles de la nouvelle droite unie n'étonne pas quand on connaît l'homme. Il est jeune, brillant, parfaitement bilingue et il a déjà plusieurs années de politique active dans le corps.

» Voir LORD en A2

Ariane Moffatt, Révélation de l'année



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

La jeune chanteuse Ariane Moffatt a été proclamée « Révélation de l'année au Québec », hier soir lors du 25^e gala de l'ADISQ. Elle a aussi remporté un Félix pour *Aquanaute*, choisi l'album pop-rock de 2003. Les Cowboys fringants sont repartis avec trois Félix et Star Académie avec deux. À lire dans le cahier Arts et Spectacles, pages 1 et 2.

Bourque propose un pacte au maire

NATHAËLLE MORISSETTE

Cherchant désespérément à sauver la nouvelle ville de Montréal, le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a l'intention de proposer une alliance au maire Gérald Tremblay pour contrer le mouvement défusionniste.

C'est ce qu'a annoncé hier la télévision de Radio-Canada. Au cours d'une conférence de presse qui se tiendra aujourd'hui, M. Bourque offrira au maire Tremblay la possibilité de sceller un pacte qui leur permettrait d'unir leurs forces pour promouvoir la nouvelle ville. Par exemple, les deux hommes pourraient faire ensemble des tournées dans toute l'île afin d'expliquer aux citoyens les conséquences des défusions. M. Bourque estime qu'il est maintenant temps de se mobiliser pour sauver Montréal.

Dans l'entourage du chef de l'opposition, on a refusé de commenter la nouvelle tant qu'elle ne sera pas annoncée publiquement. Jointe hier au téléphone, l'attachée de presse du maire, Christiane Milville-Deschênes, a mentionné qu'elle attendrait de connaître le contenu de la proposition avant de réagir.

Pendant ce temps, Pierre Bourque poursuit sa croisade contre les défusions. De passage dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, il a une fois de plus proposé au gouvernement Charest d'attendre les élections municipales de novembre 2005 avant de tenir des référendums sur les défusions.

» Voir BOURQUE en A2

Mon clin d'oeil
STÉPHANE LAPORTE
Qui dirige vraiment le Canada?
Toujours le même: George W. Bush.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	MONDE 6
Décès	MONDE 7
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 10, 11
Horaires télévision	ARTS 6
Horoscope	MONDE 6
Loteries	A 4
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	MONDE 4
Petites annonces	MONDE 4, 5, 6 et AFFAIRES 5
Quoi faire	ACTUEL 4

Météo

Pluie, maximum 8, minimum 2, plus de détails en page ACTUEL 7



Wolfowitz échappe à un attentat à Bagdad

Une pluie de roquettes s'abat sur l'hôtel Al-Rachid

ASSOCIATED PRESS

BAGDAD – C'est l'épreuve du feu pour Paul Wolfowitz. Au dernier jour de sa visite à Bagdad, le numéro 2 du Pentagone a vu l'hôtel Al-Rachid, symbole de l'occupation américaine au coeur de la capitale irakienne, frappé hier matin par une pluie de roquettes, qui ont tué un colonel et blessé 18 personnes, civils et militaires.

Secoué mais indemne, le secrétaire adjoint à la Défense, l'un des faucons de l'administration Bush, a

assuré que l'attentat « ne nous détournera pas de notre mission » en Irak.

Architecte de la guerre contre le régime de Saddam Hussein, M. Wolfowitz était venu sur le terrain étudier les moyens de vaincre six mois d'insurrection contre les troupes américaines, soumises quotidiennement à 26 attaques en moyenne. Alors que le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, avait reconnu au début du mois dans une note confidentielle que les États-Unis pouvaient s'attendre à

une « longue et pénible corvée » en Irak, son bras droit a pu constater la vulnérabilité des installations américaines en Irak... même les plus surveillées.

L'attaque s'est déroulée quasiment au nez et à la barbe des forces de sécurité. Ses auteurs ont réussi à déposer une batterie de roquettes artisanales à 500 mètres de l'hôtel et manifestement déclenché la mise à feu grâce à un minuteur.

Les roquettes, tirées vers 6 h 10, ont creusé une demi-douzaine de trous dans la façade ouest de l'éta-

blissement moderne haut de 17 étages, dont les 462 chambres abritent les responsables de l'administration provisoire et des troupes de la coalition.

Le commandement n'a pas immédiatement identifié le soldat tué dans l'attentat, mais Paul Wolfowitz a évoqué « un colonel mort tragiquement ». Sept civils américains, dont un employé du Département d'État, quatre militaires et cinq civils étrangers ont été blessés.

» Voir BAGDAD en A2



encore PRÉSENTE

Mario Jean

SUPPLÉMENTAIRES
13 AU 15 NOVEMBRE
THÉÂTRE ST-DENIS
514.790.1111

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Canadien chez les Flyers Le Canadien dispute deux matches coup sur coup contre des équipes qui lui ont donné du fil à retordre dans le passé: les Flyers et les Bruins. Ce soir, l'équipe de Claude Julien affronte les deux ex-Canadiens Jeff Hackett et Marc Recchi et leurs coéquipiers à Philadelphie. Ne manquez pas notre reportage, signé Mathias Brunet.

À lire demain dans le cahier Sports

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec le musicien Michel Cusson à 17 h
cyberpresse.ca/clavardage

> Faites évaluer votre voiture d'occasion par nos experts
cyberpresse.ca/automobile

> Suivez en direct le match entre le Canadien et les Flyers à 19 h
cyberpresse.ca/hockey

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Débordés, les pompiers évacuent d'abord les gens

CALIFORNIE

suite de la page une

Les incendies, dont la fumée obscurcit le ciel de Los Angeles, ont provoqué des perturbations dans les transports, notamment aériens, avec l'évacuation du centre de contrôle de San Diego, a indiqué le porte-parole de l'aéroport, Steve Shultz.

Le shérif du comté de San Diego, William Kolender, a précisé que certains quartiers de l'agglomération de San Diego, qui compte 1,2

million d'habitants, avaient été évacués sous la menace des flammes, qui ont détruit 130 habitations et parcouru plus de 37 000 hectares de végétation.

Qualifiant la situation de « très sérieuse », il a conseillé aux habitants de « ne pas hésiter à prendre leurs affaires et à s'en aller ».

À l'est de Los Angeles, où quelque 20 000 hectares de végétation ont été brûlés, les pompiers se sont résignés à tenter de sauver des vies plutôt qu'à stopper l'incendie, en attendant des conditions météoro-

logiques plus favorables.

« Nous sommes sur la défensive, on protège les structures et on évacue les gens », a déclaré Norm Walker, des gardes-forestiers.

Certains résidents espéraient encore sauver leurs biens en aspergeant d'eau leurs maisons, mais M. Walker a conseillé l'évacuation. « Des gens peuvent se tuer en tentant de protéger leur maison » et « rien de ce qui se trouve dans ces maisons ne justifie de mourir ».

Deux hommes sont morts de crise cardiaque dans cette région, l'un

pendant qu'il tentait de partir de chez lui, l'autre en voyant sa maison brûler.

Les images prises par hélicoptère et diffusées par les télévisions montraient le feu bondissant d'une maison à l'autre, tandis que palmiers et pins éclataient en flammes dans un quartier historique au pied des montagnes de San Bernardino.

« J'ai regardé dehors et je me suis cru en enfer. Tout était rouge partout, c'était incroyable », a raconté à CNN un habitant, Joe Wronowicz.

Les vents, qui soufflaient jusqu'à 80 km/h, devraient faiblir aujourd'hui, mais leur direction pourrait alors devenir moins prévisible, selon les pompiers.

La Croix-Rouge a ouvert 20 centres pour accueillir les milliers de personnes évacuées de leur logement.

Souffrant de sécheresse depuis plusieurs années, la Californie et l'ouest des États-Unis sont régulièrement victimes d'importants incendies qui parcourent des dizaines de milliers d'hectares de forêt.

« La droite, c'est une bonne chose », répète Lord

LORD

suite de la page une

De plus, sa droite est assez vigoureuse pour conforter l'Ouest et assez modérée pour plaire à l'Est. Bref, le prototype du parfait chef politique pour le nouveau Parti conservateur.

Mais (parce que, malheureusement pour ses partisans, il y a un mais) il ne peut faire le saut tout de suite sur la scène fédérale. D'abord parce que son étoile s'est quelque peu ternie dans sa propre province en mai dernier, quand il a presque perdu des élections qu'il était certain de gagner, ne gardant le pouvoir que par un siège de majorité.

Et puis parce M. Lord, pas plus fou qu'un autre, ne voit pas pourquoi il irait se faire planter par Paul Martin au printemps prochain, compromettant sérieusement ses chances de devenir un

jour premier ministre du Canada.

Bernard Lord affirme qu'il a du travail à faire en tant que premier ministre du Nouveau-Brunswick, ce qui est vrai, et ce qui lui donne la parfaite excuse pour ne pas quitter sa province tout de suite.

Cela dit, il croit profondément à l'union de la droite et il militera activement pour que les conservateurs acceptent, le 12 décembre, le mariage avec l'Alliance canadienne.

« C'est une bonne chose (l'union de la droite), cela permet plus d'idées et la concurrence des idées, plaide le jeune premier ministre. Ça donne un choix réel aux Canadiens. Les Canadiens en ont assez des gouvernements libéraux élus par défaut. Si les deux partis peuvent s'entendre, ce sera bon pour la démocratie. »

Reste à aplanir les différences entre les « vrais » conservateurs, jugés plus modérés, et les allian-

cistes, descendants du défunt Reform Party. La faisabilité du mariage et sa pérennité n'inquiètent pas M. Lord.

« On peut s'attarder longtemps sur les différences entre les deux partis, mais c'est plus important de s'attarder à ce qui peut nous unir, dit-il. Les libéraux, en passant, ne sont pas les champions de la bonne entente non plus: ça fait des années que Paul Martin essaye de pousser Jean Chrétien vers la porte... Et on ne peut pas dire que tous les libéraux s'entendent sur tous les dossiers, comme on l'a vu dans le débat sur le mariage gai ou sur la décriminalisation de la marijuana, par exemple. »

Bernard Lord écarté, cela nous ramène un nom en tête des favoris de la course à la direction du nouveau Parti conservateur: Mike Harris.

L'ancien premier ministre ontar-

ien, père de la « Révolution du bon sens », a déjà reçu la bénédiction du doyen des élus de droite au Canada: Ralph Klein, éternel premier ministre de l'Alberta. Bernard Lord ne va pas aussi loin, mais il pourrait très bien vivre avec Mike Harris: « Je connais bien Mike Harris, on se parle régulièrement, il a plusieurs qualités nécessaires: il est connu, il a une expertise. Mais je n'ai pas de préférence pour tout de suite. »

Une réserve, toutefois: M. Harris ne parle pas un mot de français. « C'est préférable d'être bilingue, dit Bernard Lord. C'est utile non seulement pour parler, mais aussi pour écouter et comprendre les cultures. »

Unilingue ou non, Mike Harris a maintenant une longueur d'avance pour devenir le prochain chef de la droite canadienne. À Toronto, des conservateurs influents s'activent énergiquement pour

Mike Harris, notamment certains de ses anciens stratèges, et aussi quelques financiers de l'époque Mulroney qui tiennent salon à l'Albany Club et ont leurs entrées à Bay Street.

Les conservateurs interrogés récemment sont unanimes: Mike Harris plongera et personne ne pourra le battre. L'ancien premier ministre souffre toutefois d'un problème d'image certain. S'il est capable de drainer le vote conservateur en Ontario et de préserver les acquis de l'Alliance canadienne dans l'Ouest, il demeure peu présentable au Québec, dans les Maritimes et même dans les centres urbains de sa propre province.

Le rejet de la politique conservatrice par une écrasante majorité d'Ontariens aux dernières élections n'est certainement pas la meilleure carte de visite pour un chef de parti national.

La proposition Bernard ne plaît pas au chef de l'opposition

BOURQUE

suite de la page une

À ce moment-là, tous les citoyens de l'île de Montréal auraient à remplir deux bulletins de vote: l'un pour élire un maire et des conseillers, l'autre pour se prononcer sur les défusions.

« Les gens ont voté, le 4 novembre 2001, pour un homme qui a fait la promotion de la nouvelle ville,

rappelle-t-il. Si on tient des référendums en 2004 et que les anciennes villes décident de se défusionner, qui dirigera Montréal? Ça ne sera pas gérable! »

Selon M. Bourque, cette façon de procéder obligerait la Ville à déclencher des élections générales. Il estime donc qu'il serait plus sage d'attendre en 2005, le temps de « laisser vivre Montréal ».

Quant à la proposition faite par

Louis Bernard en commission parlementaire, Pierre Bourque n'y est pas favorable. Cette avenue semble pourtant plaire au gouvernement Charest. En effet, M^c Bernard a présenté le 11 septembre un modèle selon lequel les villes fusionnées pourraient avoir une personnalité juridique leur permettant de percevoir des impôts fonciers sur tous les immeubles, tout en étant directement taxées par la grande ville.

Ainsi, tous les citoyens de l'île auraient le droit de voter pour le maire de la grande ville et auraient en même temps le pouvoir d'élire celui qui dirigera leur territoire.

Pour Pierre Bourque, c'est un non-sens. « Ce qu'il faut, c'est une ville normale aux pouvoirs décentralisés ayant à sa tête un maire et des conseillers. »

Il a également profité de son allocation d'hier pour détruire les ar-

guments des défusionnistes, qui se plaignent de la piètre qualité des services. « Ils ont le même budget qu'avant », mentionne-t-il.

En tournée depuis plusieurs jours, M. Bourque poursuivra ses visites cette semaine dans les arrondissements du Sud-Ouest et du Plateau Mont-Royal. « Il faut mobiliser les gens et expliquer la situation aux Montréalais pour qu'ils comprennent ce qui se passe. »

L'attaque aurait été longuement préparée

BAGDAD

suite de la page une

Un responsable américain a confié sous le couvert de l'anonymat que parmi les blessés figuraient des ressortissants de nationalités tchèque, italienne, britannique, népalaise et indienne.

Lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte, M. Wolfowitz a reconnu que le danger persisterait en Irak « tant que des criminels seraient en mesure d'organiser des attaques éclair ». Mais « nous menons le combat contre l'ennemi »,

a-t-il ajouté. « Nous sommes en train de terminer le travail malgré les agissements désespérés d'un régime agonisant de criminels. »

Selon le Pentagone, rien n'indique que Paul Wolfowitz était la cible de l'attentat. Pour le général Martin Dempsey, commandant de la 1^{re} division blindée et responsable de la sécurité à Bagdad, l'attaque était manifestement préparée depuis plusieurs mois. Le général, qui a maintenu hier que « la sécurité s'est améliorée » à Bagdad, a dit douter que le numéro 2 du Pentagone ait été visé même s'il se

trouvait dans l'hôtel.

Reste qu'un responsable américain qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat, a confié que des responsables irakiens — que Wolfowitz avait rencontrés un peu plus tôt — lui avaient dit que sa présence à Bagdad était bien connue.

Et les attaques ont semblé suivre le responsable américain à la trace. Samedi, quelques heures après son départ de Tikrit pour Kirkouk (nord), un hélicoptère Black Hawk s'est écrasé non loin de là, touché par des tirs de roquettes.

D'autre part, la coalition a adressé

ce week-end des mises en garde contre les risques d'un attentat contre un hôtel fréquenté par des Occidentaux dans le quartier de Karada, où se situe l'hôtel Al-Rachid. Mais deux heures avant l'attaque, la coalition, avançant une amélioration de la sécurité, avait mis un terme au couvre-feu nocturne sur Bagdad, en prévision du mois sacré de ramadan, qui commence aujourd'hui.

Après l'attentat, l'hôtel Al-Rachid a été évacué et les centaines de personnes qui y résidaient dispersées dans d'autres bâtiments

de la « zone verte », secteur placé sous haute surveillance le long du Tigre, qui comprend les quartiers généraux de la coalition installés dans un ancien palais de Saddam Hussein et les locaux de l'administration provisoire. L'hôtel Al-Rachid, sur la rive ouest du Tigre, rendu célèbre par les reportages en direct qu'y a faits la chaîne américaine CNN durant la guerre du Golfe en 1991, avait été réquisitionné par l'armée des États-Unis à la chute de Bagdad en avril et transformé en caserne pour le personnel.

La télé française diffuse une émission accusant Johnson d'avoir tué JFK

ASSOCIATED PRESS

PARIS — Texas, 22 novembre 1963. Le président des États-Unis, John Fitzgerald Kennedy, est assassiné en plein centre de Dallas. Quelques heures plus tard, le vice-président, Lyndon Baines Johnson, prête serment, lui succédant à la Maison-Blanche.

Quarante ans après ce drame, l'émission 90 minutes de la chaîne française Canal + revient sur la mort de Kennedy, avec JFK, *autopsie d'un complot*, documentaire

d'investigation qui, selon la chaîne cryptée, révèle « pour la première fois » l'identité des véritables commanditaires de l'assassinat.

Réalisée par Bernard Nicolas et William Reymond, qui a coécrit avec Billie Sol Estes un ouvrage intitulé JFK, *le dernier témoin* (paru vendredi chez Flammarion), cette enquête — passionnante mais polémique — rejette la thèse du tireur unique, Lee Harvey Oswald, seule version officielle des autorités américaines à ce jour.

Aidés par un ancien policier de Dallas, Jay Harrison, et un historien, Tom Bowden, les deux journalistes recensent notamment les approximations et les invraisemblances de l'affaire Kennedy, de l'assassinat d'Oswald aux trajectoires des balles tirées sur JFK, en passant par l'autopsie et le maquillage controversés du corps du président.

Leur enquête a pour véritable point de départ une empreinte digitale anonyme relevée par la police au cinquième étage du dépôt de livres d'où Kennedy a été visé.

L'homme qui se cache derrière cette empreinte serait Malcolm Everett Wallace, tueur professionnel présenté comme la « première gâchette » d'un puissant réseau d'hommes d'affaires texans.

Ce second assassin présumé de Kennedy, « Mac » Wallace, aurait ainsi travaillé dès les années 1950 pour un sénateur du Texas devenu président des États-Unis en 1963: Lyndon Baines Johnson.

Pour appuyer cette thèse, un témoin principal: Billie Sol Estes, ex-homme d'affaires, financier et

proche collaborateur de Lyndon Johnson dans ce réseau texan présumé.

Depuis des années, Sol Estes accuse Johnson d'avoir commandité l'assassinat de Kennedy, sous la pression de grandes familles pétrolières texanes qui avaient financé sa carrière politique et souhaité écarter du pouvoir les frères Kennedy.

Il affirme détenir des preuves, notamment sous forme de cassettes audio, montrant les arcanes de ce clan texan.

Pas d'épidémie d'obésité chez les jeunes Québécois

JUDITH LACHAPPELLE

Le lait est-il une cause de l'obésité des enfants québécois ? Le gourou des régimes amaigrissants Michel Montagnac affirme que oui, les nutritionnistes jurent que non. Mais au-delà des sempiternelles disputes, une question est occultée : les petits Québécois sont-ils vraiment si gros ? En fait, pas autant que certaines études l'ont déjà laissé croire.

Dans son livre, Michel Montagnac cite en introduction une étude publiée en novembre 2000 dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*. Selon les chercheurs, un enfant canadien sur quatre souffre d'embonpoint et entre 12 et 14 % des enfants sont carrément obèses. Des données effarantes.

Le hic, a-t-on compris un peu plus tard après la publication de cette étude, c'est que les chercheurs canadiens ont travaillé à partir du poids et de la taille des enfants estimés par leurs parents. « Faites le test, dit Marielle Ledoux, professeure au département de nutrition à l'Université de Montréal. Quand j'ai estimé la grandeur de mes deux ados, je n'étais pas si loin de la vérité. Mais pour leur poids, j'étais complètement de travers ! »

M^{me} Ledoux a par la suite, coordonné *L'Enquête sociale et de santé du Québec auprès des enfants et adolescents 1999*. Non seulement le poids et la taille de milliers d'enfants québécois ont été scrupuleusement mesurés, mais les chercheurs ont également mesuré l'épaisseur des plis cutanés au bras et sous l'omoplate.

L'indice de masse corporelle (IMC, le poids divisé par la taille au carré) n'est pas assez précis pour faire la distinction entre les cas d'embonpoint (IMC supérieur à 25) et d'obésité (IMC supérieur à 30) chez les enfants et les adolescents, dit Marielle Ledoux. L'IMC avec mesure du pli cutané donne un tableau plus juste de la réalité en faisant la différence entre masse maigre et masse adipeuse.

Résultats « amaigris »

Première constatation, les enfants d'aujourd'hui sont plus grands et donc plus pesants qu'il y a 10 ou 20 ans. « Ça donne des indices de masse corporelle plus élevés, mais ça ne veut pas dire qu'ils sont plus gros », dit Marielle Ledoux. Seconde constatation, et la plus étonnante, la prévalence d'embonpoint chez les enfants québécois ne se situe pas entre 24 et 29 %, comme l'avaient clamé les chercheurs canadiens, mais plutôt entre 11 et 13 %. La proportion d'enfants obèses n'est pas non plus de 11 à 14 %, mais bien de 3 à 4 %.

« Ce n'est quand même pas astronomique, dit Marielle Ledoux. On est loin de l'épidémie. »

La tendance mondiale vers l'obésité, à laquelle les adultes québécois n'échappent pas, force tout de même les spécialistes à garder un oeil sur le tour de taille des jeunes. Et pas seulement à cause de la prise de poids, mais également à cause de l'obsession de la minceur chez les jeunes filles. Les parents, alarmés par les chiffres effarants sur l'obésité, envoient parfois de mauvais messages à leurs enfants.

« Souvent, ce qu'on a vu chez les enfants qui étaient insatisfaits de leur image corporelle et qui se lançaient dans des régimes ou d'autres techniques pour changer leur poids, c'était que les parents s'inquiétaient de leur poids, a remarqué Marielle Ledoux. Ils exercent parfois une pression plus forte que celle venant des amis. »

De fait, selon l'enquête, 45 % des enfants de 9 ans ont une insatisfaction face à leur image corporelle, de même que 60 % des jeunes de 13 à 16 ans. Déjà, à 9 ans, près de la moitié des enfants adoptent des comportements pour gagner ou perdre du poids. Pourtant, soulignent les chercheurs, 80 % des enfants et ados ont un poids normal....

Pour diminuer ou prévenir les kilos en trop sous la ceinture, les recommandations restent toujours les mêmes. Plus de fruits, de légumes, de fibres et de légumineuses, moins de gras, de sucre, de sel... Et plus d'activité physique ! « Des chercheurs ont prouvé que le simple fait de limiter le nombre d'heures passées en face de la télé ou de l'ordinateur a engendré une diminution du poids corporel chez des jeunes, dit Marielle Ledoux. Ce n'est pas une grosse intervention. »

Mais ça ne fait pas vendre des livres... Marielle Ledoux éclate de rire. « Effectivement, on a un message un peu plate ! »

Californie Quatre appareils québécois au front



PHOTO ASSOCIATED PRESS ©

Devant l'intensité des incendies de forêt qui font rage en Californie, le gouvernement québécois a dépêché quatre avions-citernes CL-415 pour venir en aide aux troupes américaines. En tout, huit pilotes et une demi-douzaine de techniciens québécois participent à l'effort aérien. Cette collaboration n'a cependant rien d'exceptionnel puisque Québec a signé une entente de cinq ans avec l'État de la Californie, régulièrement aux prises avec de puissants brasiers en cette période de l'année. Depuis samedi, au moins 14 personnes ont été tuées par les incendies dans la région de San Diego, ont annoncé hier les services de secours. Quelque 500 maisons ont aussi été détruites et les autorités ont ordonné l'évacuation d'environ 50 000 personnes.

COURSES

On drogue bien les chevaux

Mais la Régie des courses laisse courir

ANDRÉ NOËL

La Régie des alcools, des courses et des jeux laisse un des plus importants propriétaires de chevaux du Québec, Léo Tourigny, participer aux courses dans les hippodromes même si un de ses chevaux a donné des résultats positifs à un test de dépistage de cocaïne le 15 juillet. M. Tourigny a pu gagner près de 400 000 \$ en bourses depuis cette date, selon des estimations faites par *La Presse*.

En règle générale, les entraîneurs sont convoqués devant les juges de course de la Régie dans les jours — ou, au plus tard, dans les semaines — qui suivent un test positif. Sauf exception, ils se font retirer temporairement leur permis, et tout comme les athlètes dopés, sont exclus des compétitions sportives.

Ça n'a pas été le cas pour M. Tourigny, qui a été nommé entraîneur, propriétaire et éleveur de l'année en 2002 par l'Association de trot et amble du Québec.

La cause de M. Tourigny, propriétaire d'une grosse écurie à Bécancour, n'a pas été entendue à l'Hippodrome de Trois-Rivières, où son cheval SNS Express a couru sous l'effet de la cocaïne. Elle a plutôt été déferée au tribunal de la Régie à Québec, ce qui a prolongé les délais. C'est seulement la deuxième fois qu'une telle procédure est suivie, a admis Réjean Thériault, porte-parole de la Régie.

Aucune accusation n'avait été portée un mois après le test, fait par Agriculture Canada. *La Presse* a publié un article à ce sujet le 23 août. La Régie a envoyé un « avis de convocation » à M. Tourigny cinq jours plus tard. L'audience a été fixée au 28 octobre (demain), soit trois mois après le test. Cette semaine, elle a été reportée au 22 janvier, à la demande de l'éleveur.

Entre-temps, les chevaux entraînés par M. Tourigny ont gagné plusieurs courses, récoltant un total de 434 419 \$ en bourses, selon l'association Standardbred Canada. Les chevaux dont il est propriétaire, eux, ont gagné des courses pour un total de 392 835 \$. (Les entraîneurs peuvent faire courir les chevaux de plusieurs propriétaires, outre les leurs.)

Le cheval drogué à la cocaïne, SNS Express, a gagné d'autres courses à Trois-Rivières la semaine suivant le test positif, soit le 22 juillet, ainsi que le 9 septembre. Les bourses sont plus alléchantes à la fin de l'été et au début de l'automne, d'où l'importance de participer aux courses pendant ces semaines de finales. À l'inverse, une suspension de permis en hiver n'a presque aucun impact, les



PHOTO LE NOUVELLISTE

Léo Tourigny a pu gagner près de 400 000 \$ en faisant courir ses chevaux depuis le 15 juillet, même si l'une de ses bêtes a donné ce jour-là des résultats positifs à un test de dépistage de cocaïne.

bons chevaux courant beaucoup moins.

Les entraîneurs empochent 5 % des sommes gagnées et les propriétaires, 90 %. Entre le 15 juillet et le 19 octobre, M. Tourigny a ainsi gagné 375 272 \$, selon nos estimations. L'argent des bourses versées aux gagnants provient du pari mutuel, mais

Le cheval drogué a gagné d'autres courses la semaine suivant le test positif.

surtout des appareils de loterie vidéo des quatre hippodromes et des 18 salons de pari du Québec.

Les entraîneurs responsables

Les règlements associés à la Loi sur les courses précisent que l'entraîneur « est responsable de la condition physique du cheval qu'il entraîne et de l'admissibilité de ce cheval lors de l'inscription de ce cheval à une course ». Il doit s'assurer que « tout cheval qu'il entraîne et qui doit prendre le départ dans une course soit l'objet d'une surveillance étroite de façon à empêcher toute personne de lui administrer une drogue ».

Les entraîneurs ne sont donc pas accusés d'avoir drogué leur cheval, mais bien de ne pas s'être assurés qu'ils n'étaient pas drogués. Voici un exemple parmi d'autres : l'entraîneur

Nicol Chabot s'est fait suspendre son permis le 15 décembre dernier, six jours après un test positif. « La seule présence d'une drogue ou substance interdite suffit » pour suspendre le permis, souligne la décision des juges de course. Nul besoin de prouver l'intention coupable de l'entraîneur.

Joint par *La Presse* en août, M. Tourigny avait déclaré ceci : « J'ignorais que le cheval (SNS Express) avait été dopé à la cocaïne, si jamais il l'a été. Moi et mon fils (Jean) avons même passé au détecteur de mensonges... On attend de s'expliquer à la Régie. »

La loi affirme que l'entraîneur d'un cheval est responsable lorsqu'il y a présence de drogue, mais la jurisprudence a évolué, avait ajouté M. Tourigny. « Un cas identique au mien s'est produit il y a deux ans, avait-il dit. L'entraîneur a été exonéré de tout blâme. » Ce cas, c'est celui de Bernard Carisse. Il est juge de départ à l'hippodrome d'Aylmer (Gatineau), ce qui ne l'empêche pas de faire courir des chevaux au même hippodrome. Le 24 novembre 2001, le cheval qu'il entraîna avait donné des résultats positifs à un test de dépistage de cocaïne. La cause de M. Carisse avait été déferée directement à la Régie, ce qui était une première (le deuxième exemple est celui de M. Tourigny). À l'audience, M. Carisse a plaidé que son palefrenier prenait régulièrement de la cocaïne et qu'il avait probable-

ment des traces de cette drogue sur les mains lorsqu'il avait touché la langue du cheval.

La Direction de l'analyse de la Régie n'avait pas pris la peine de faire témoigner un toxicologue, qui aurait pu donner son avis sur cette explication pour le moins curieuse. De son côté, M. Carisse avait fait témoigner Claude Tremblay, propriétaire de la firme Détecteur de Vérité.

Selon M. Tremblay, l'examen polygraphique avait montré que M. Carisse disait la vérité lorsqu'il affirmait qu'il n'avait pas drogué son cheval. Au bout du compte, les régisseurs avaient décidé de ne pas suspendre le permis de l'entraîneur.

Un passé trouble

M. Tourigny a fait les manchettes au début des années 1990 lorsque son fils Jean, également entraîneur, avait été filmé en train d'injecter une substance inconnue dans le cou d'un cheval à l'hippodrome de Montréal. La défunte Commission de courses avait voulu sévir, mais M. Tourigny et d'autres éleveurs avaient exercé, avec succès, de fortes pressions politiques. Le gouvernement libéral avait alors muté le président de la Commission à un autre poste et nommé à sa place un fonctionnaire sympathique aux éleveurs, qui avait déjà eu un cheval avec M. Tourigny. Quand *La Presse* a exposé les faits, la Commission des courses a été dissoute et ses pouvoirs ont été rapatriés par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Joint à son écurie la semaine dernière, M. Tourigny a refusé de commenter une deuxième fois la cause de son cheval drogué à la cocaïne. « Comme c'est devant la Régie, je n'ai pas d'intérêt à répondre à vos questions », a-t-il dit.

Le porte-parole de la Régie, Réjean Thériault, a déclaré que les délais dans le traitement de cette cause étaient normaux. « La cause a été déferée directement à la Régie parce que la suspension du permis pourrait dépasser celles que peuvent imposer les juges de course, a-t-il dit. Tant que M. Tourigny n'a pas été entendu, il est normal qu'il puisse conserver son permis d'entraîneur. »

Dans les faits, la seule fois où la Régie a été directement saisie d'une cause de dopage, elle a décidé de ne pas suspendre le permis de l'accusé.

Les juges de course auraient pu convoquer et condamner M. Tourigny dès qu'ils auraient pris connaissance du test, quitte à laisser la Régie fixer la peine, ce qui aurait pu se faire dans des délais très courts.

ACTUALITÉS

EN BREF

Nouvelle offre de Nova Bus

Après quatre mois de grève, le constructeur d'autobus Nova Bus LFS, à Saint-Eustache, a déposé vendredi une offre de règlement à ses employés syndiqués qualifiée de « finale et globale ». La direction a bon espoir que cette offre bonifiée permettra aux employés de porter un regard éclairé sur leur situation actuelle et future et que le retour au travail pourra se faire dans les plus brefs délais. Cette offre comporte notamment des augmentations salariales de 12 % en cinq ans, une amélioration substantielle du REER collectif, de la paie de vacances et des modalités entourant l'application de l'ancienneté. La compagnie souhaite que ses employés syndiqués acceptent l'offre le plus tôt possible. — *Raymond Gervais*

Début du ramadan aujourd'hui

C'est ce matin, au lever du soleil, qu'a officiellement commencé le ramadan pour des dizaines de milliers de musulmans du Québec et du Canada. Contrairement à bon nombre de pays, dont la Jordanie et le Yémen, qui ont commencé à célébrer cette période sacrée hier matin, la plupart des pays arabes, européens ainsi qu'américains ont décidé de commencer le jeûne du ramadan ce matin, en raison de la faible visibilité de la lune samedi soir. En principe, le mois du ramadan débute officiellement lorsque la nouvelle lune est visible à l'oeil nu. — *Tristan Péloquin*

10 000 \$ aux victimes du crime organisé

Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, Marc Bellemare, a remis hier une aide financière de 10 000 \$ au Regroupement des innocentes victimes de crime organisé (RIVCO). L'organisme avait fait parvenir une demande de soutien financier pour le maintien de ses activités. Cette somme est minime, mais le ministre a promis de présenter un avant-projet de loi afin de venir en aide aux victimes du crime organisé, reconnaissant qu'elles avaient été laissées à elles-mêmes jusqu'ici et que cela devait changer. L'argent reçu hier permettra au RIVCO de préparer un mémoire qui sera présenté au gouvernement. — *Raymond Gervais*

Quatre personnes meurent sur les routes

Au moins quatre personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du week-end. Une femme de 31 ans est morte lors d'une collision frontale survenue en fin d'après-midi samedi à Saint-Lin, dans Lanaudière. La victime a tenté un dépassement sur la route 158 au moment où un autre véhicule arrivait en sens inverse. Un accident sur la route 185 à Saint-Honoré, dans le Témiscouata, a fait une victime samedi après-midi. La personne a perdu la vie à la suite d'une collision frontale entre une voiture et un camion. À Saint-Michel-de-Napierville, en Montérégie, un automobiliste de 33 ans s'est tué vendredi soir lorsqu'il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a fait plusieurs tonneaux et terminé sa course dans un fossé. Et dans la nuit de vendredi à samedi, à Saint-Germain-de-Grantham, dans la région de Drummondville, une femme est morte après que son son véhicule eut fait une embardée. — *PC*

Un enfant peut donner un mandat à son avocat

Un enfant de 11 ans peut donner lui-même un mandat à son avocat, même si ce mandat n'est pas dans son intérêt, selon la Cour supérieure. Dans un jugement rendu tout récemment, le tribunal conclut que la petite V. peut demander à son avocat de défendre son désir de ne plus voir son père, même s'il est prouvé qu'il y a aliéné parentale et que cette prise de position est peut-être mal éclairée. L'aliéné parentale est le fait pour un parent de s'allier à son enfant dans sa bataille contre l'autre parent. Dans le présent dossier, il est prouvé qu'avant la séparation du couple, la fillette avait de très bons rapports avec son père. Lorsque celui-ci a quitté sa mère, celle-ci lui en a fait « payer le prix en le privant de sa fille », est-il écrit dans le jugement de divorce. En fait, la mère a si bien réussi à s'allier avec sa fille contre le père que l'enfant a menacé de tuer ce dernier. — *PC*

Tremblement de terre mortel en Chine

Huit personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées, dont huit grièvement, lors de deux tremblements de terre qui ont secoué samedi soir la province de Gansu (nord-ouest), selon un nouveau bilan provisoire donné hier par le ministère des Affaires civiles. D'une magnitude de 6,1 et 5,8 sur l'échelle ouverte de Richter, les séismes ont frappé les districts de Minle et Shandan en soirée. « Environ quatre communes ont été touchées. Nous ne savons pas exactement combien de personnes ont été affectées », a déclaré un responsable du bureau sismologique de la ville de Zhangye. Trente pour cent des habitations situées dans les épicentres ont été endommagées et 90 % des bâtiments du village de Yaozhai, dans la région de Minle, ont été détruits. Les séismes ont détruit plus de 10 800 habitations, la plupart dans des zones rurales, et tué ou blessé 3 000 têtes de bétail, selon le ministère des Affaires civiles, cité par Chine nouvelle. Le froid, avec des températures de cinq à six degrés sous zéro, ainsi qu'une récente chute de neige, compliquent la situation des sinistrés, à qui les autorités ont envoyé deux milliers de tentes. — *AFP*

Les recherches reprennent dans une mine inondée

Les recherches ont repris hier matin dans la mine de charbon Zapadnaïa de Novochakhtynsk, dans le sud de la Russie, où 13 mineurs restaient bloqués après l'évacuation réussie de 33 hommes samedi. Mais l'ouverture d'un passage vers la galerie où sont supposés se trouver les mineurs prisonniers depuis jeudi pourrait prendre encore des jours, alors que l'inondation de la mine, à l'origine du drame, se poursuivait. « Dans 40 heures toutes les galeries seront inondées », a déclaré le porte-parole du gouverneur de la région, Kirill Jitnev. « Nous espérons arriver d'ici mardi matin à l'endroit où se seraient réfugiés les mineurs », a déclaré Vladimir Fialkine, directeur de la mine voisine de Komsomolskaïa, à partir de laquelle on creuse une galerie de secours. — *AFP*

Le Québec sera un pays dans cinq ans, croit le Conseil de la souveraineté

RAYMOND GERVAIS

Mettre tout en place pour réaliser la souveraineté dans cinq ans, tel est l'objectif que se fixe le Conseil de la souveraineté du Québec, un organisme formé en décembre à l'initiative de l'ancien premier ministre Bernard Landry.

C'est ce qu'a soutenu hier le président de l'organisme, Gérald Larose, à l'occasion du dévoilement du logo et du slogan du Conseil national de la souveraineté (« À ma façon »), dans l'édifice du Monument National, là même où, en 1971, avait été lancé le Mouvement Québec français.

M. Larose s'est dit plus que jamais convaincu de la pertinence de faire du Québec un pays souverain. Le Conseil désire regrouper l'ensemble des forces vives de la société québécoise autour de l'objectif de la souveraineté.

Selon le président, le 14 avril dernier a marqué la fin d'un cycle politique au Québec. « Et, contrairement à ce que disent certaines analyses à courte vue, loin d'être une solution dépassée, la souveraineté apparaît aujourd'hui comme la seule susceptible d'assurer à la société québécoise un développement harmonieux. Notre objectif, c'est de devenir l'instrument du mouvement social tourné vers le pro-



Le nouveau logo du Conseil de la souveraineté, dévoilé hier.

grès de la nation québécoise et c'est dans cette perspective que nous voulons nous adresser à tout le monde, et surtout aux personnes qui se tiennent habituellement loin de la pratique politique », a déclaré M. Larose.

Le conseil entreprendra au cours des prochaines semaines et des prochains mois une série d'activités visant à promouvoir la

souveraineté du Québec. Le Québec fait actuellement face à plusieurs défis d'envergure, dont la mondialisation, qui change les rapports de forces. « Il y a la nécessité objective pour le Québec de sa présence dans le concert des nations. Les petits pays, on le constate par exemple dans la construction de l'Union européenne, prennent de plus en plus leur place. Mais il y a aussi en contrepartie, un processus de décentralisation et de réappropriation dans les régions, par exemple. Le Québec doit se préparer à être partie prenante à ces deux niveaux », selon M. Larose.

Un autre défi réside, selon lui, dans la nécessité de maintenir une cohésion sociale soumise actuellement à de nombreuses difficultés. « L'intégration harmonieuse des citoyens, de même que les prévisions démographiques, sont actuellement sources d'inquiétude ».

Le premier débat aura lieu le 9 novembre prochain sur le thème « À l'heure du Québec », le second aura lieu le 17 novembre et sera le premier d'une série de huit débats dont le premier thème sera « Peut-on enterrer la souveraineté du Québec ? ».

Enfin, un des buts du Conseil de la souveraineté du Québec est de trouver un moyen de protéger les institutions gouvernementales « menacées » par la restructuration de l'État amorcée par le gouvernement.

Des dirigeants conservateurs demandent à l'Alliance de jouer franc jeu

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les dirigeants du Parti progressiste-conservateur ont fait fi des objections de leurs membres opposés à la fusion du parti avec l'Alliance canadienne, et se sont pleinement engagés dans un processus menant à la tenue d'un vote de ratification en décembre.

Mais de hauts dirigeants du parti ont prévenu les alliancistes, au cours du week-end, que la légitimité du processus pourrait être remise en question par les membres de l'Alliance s'ils s'ingéraient dans le mécanisme de ratification des conservateurs.

Selon le président du PC, Bruck Easton, il est possible que des membres de l'Alliance se livrent à des doubles votes, c'est-à-dire en appuyant le processus de ratification de leur propre parti, puis en achetant une carte de membre du Parti conservateur pour pouvoir voter à nouveau sur ce même processus. Les autorités du Parti conservateur disent qu'environ 3000 nouveaux membres ont adhéré à leur formation depuis l'annonce de l'entente de principe sur l'union de la droite, le 16 octobre. On ignore combien d'entre eux sont des membres de l'Alliance.

En vertu de l'entente du 16 octobre, les membres des deux partis doivent approuver la fusion d'ici décembre. Ce vote devrait être suivi, au début de l'an prochain, par une

course à la direction et un congrès de fondation du parti représentant la nouvelle droite unie canadienne.

Au cours d'une réunion, samedi, le comité de gestion des conservateurs a convenu de tenir un vote entre le 29 novembre et le 2 décembre pour le choix de délégués à des assemblées régionales de ratification, les-

quelles seront ensuite reliées, par téléconférence, le 6 décembre, pour une réunion nationale « virtuelle ». Cette décision va carrément à l'encontre des arguments des conservateurs dissidents, qui soutenaient que la constitution du parti exigeait que les délégués se réunissent dans un même lieu, pour un congrès national.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, de jour, 25 h/semaine
soir, samedi 165 \$ à 185 \$/semaine
1 à 7 fois/sem. • 250 \$/30 h • aussi disp.: 30 h / sem.
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

Résultats
TVA le réseau des tirages

LOTTO	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
649	2003-10-25	6/6 3 5/6+ 8	666 666,70 \$ 66 908,70 \$
08 13 16 19 33 49		5/6 229 4/6 13 410	1 869,90 \$ 61,20 \$
Complémentaire: (26)		3/6 245 539	10,00 \$
		Ventes totales: 13 386 344 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	

LOTS BONIS - Véhicules GM*
(Seule catégorie gagnante : 6/6)

GAGNANTS	Au choix :
06 11 23 28 29 43 2	Chevrolet Avalanche,
03 13 17 27 35 48 2	GMC Envoy XL,
01 14 17 18 20 34 0	Buick Rainier,
02 03 26 30 34 44 2	Cadillac CTS,
05 09 21 32 34 40 1	Saab 9-5 Aero berline

*Chaque voiture est échangeable contre un chèque de 45 000 \$
Si une sélection crée plus de 5 gagnants, ceux-ci se partageront une cagnotte de 250 000 \$.

Québec	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
49	2003-10-25	6/6 0 5/6+ 0	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$
04 27 31 32 33 37		5/6 14 4/6 930	500,00 \$ 50,00 \$
Complémentaire: (11)		3/6 19 749	5,00 \$
		Ventes totales: 612 191,00 \$	

Extra	Tirage du	NUMÉRO
	2003-10-25	860875
	2003-10-26	224533
	2003-10-26	434 9181

Banco	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
	2003-10-26	15 19 20 27 29 35 37 38 39 42 44 47 48 49 50 58 60 61 62 69	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-O, cette dernière a priorité.

ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 h SUR LE RÉSEAU TVA

Impossible d'y échapper !

Dans peu de temps l'hiver sera sur nous, et comme à chaque année, votre véhicule aura à subir les assauts de la neige, du verglas, des variations subites de température, du calcium et des abrasifs.

Dans nos régions, l'humidité ambiante est très élevée l'hiver, et les véhicules sans protection antirouille efficace ne peuvent traverser cette dure saison sans subir des dommages causés par la corrosion.

S'il est impossible pour nos autos d'échapper à l'hiver, il est possible de les protéger contre ses méfaits.

Notre produit unique, formulé et perfectionné par le CRIQ, représente la meilleure garantie d'une protection antirouille capable de faire face aux aléas de notre climat nordique. Notre technique d'application mise au point depuis 1975 et notre service impeccable vous sont recommandés par le CAA Québec et Ontario.

Informez-vous pour notre garantie à vie transférable pour véhicules neufs sans frais supplémentaire.

ANTIROUILLE
METROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

traitement complet pour seulement **72** 95\$ + taxes

1866 268-4768

Longueuil - Laval - Anjou
Pierrefonds - Montréal NDG

www.antirouille.com

Plus de **25** ans d'expertise



3148344A

3148344B



YVES BOISVERT

Deux îles, deux villes et... quelques bêtes

Au cas où vous auriez été distrait, je vous rappelle qu'hier était jour de vote par anticipation à la mairie de L'Isle-aux-Grues. L'élection a lieu dimanche prochain. Un sondage effectué par moi aux alentours de l'épicerie — dont les heures d'ouverture mystifient le touriste tout autant que le flux migratoire de l'oie des neiges — mon sondage, dis-je, annonce un résultat très serré entre M^{me} Roy, qui est le maire (« la maîtresse, c'est mon *chum* »), et M. Roy, candidat pour lui succéder. On parle d'un écart de trois ou quatre votes. Sur une population de 115 permanents, plus une centaine d'estivants. Ça risque de se jouer dans la file d'attente du traversier samedi prochain.

On le voit clairement ici, même avec une seule ville sur toute une île, l'harmonie politique n'est pas pour autant au rendez-vous. Ce que le droit et la géographie ont tenté d'unir est si souvent désuni par les intérêts, les divergences et, finalement, l'humain.

L'humain de cet endroit exquis ne diffère guère de son congénère de Montréal. Les enjeux électoraux à L'Isle-aux-Grues? Transport et développement économique.

On a nos ponts, ils ont leurs traversiers au gré des marées, et, depuis que l'école a fermé, l'avion scolaire, matin et soir, pour les neuf enfants insulaires qui vont ap-

prendre des choses à Montmagny.

Si vous prenez le chemin des battures, là où les chasseurs vont se terrer dans des affûts, vous verrez quelques rats musqués, vous verrez la buse et le faucon, et comme vous passez votre temps à observer les bêtes, vous foncerez dans une barrière rendu au bout.

C'est l'Isle-aux-Oies. Une propriété privée. Il est interdit d'aller plus loin.

Cette île-là est rattachée à L'Isle-aux-Grues, mais elle appartient à une douzaine de personnes qui y ont leur chalet pour la chasse aux oies, aux sarcelles et même au faisan, c'est vous dire si c'est privé.

Mais vous et moi n'y entrons pas. C'est leur île à eux, une île dans l'Isle, défusionnée du public par l'Histoire et, je suppose, un peu d'argent.

Ça aussi m'a fait penser à nos histoires. Risquons-nous bientôt de foncer, à Montréal, à Longueuil, dans quelques petites clôtures administratives?

Voilà deux ans que Gérard Tremblay a été élu maire de Montréal et Jacques Olivier maire de Longueuil, nouveau format. Si vous êtes une des 2,2 millions de personnes qui vivent sur ces territoires, vous ne savez pas davantage aujourd'hui de quoi aura l'air votre ville dans deux ans, à la fin du

mandat de ces maires. Il y a deux ans, il semblait que le temps passerait un peu plus chaque jour le homard des anciennes villes dans la cage de la fusion. À un moment donné, d'accord, pas d'accord, content, pas content, le fait est accompli, irréversible. On passe à autre chose.

Plein de gens sont d'ailleurs passés à autre chose, sans aucun effort. La vie étant courte, il y a un nombre d'heures maximal que l'humain de bonne volonté peut consacrer à des sujets aussi ennuyeux que les fusions municipales et la taxe d'eau.

Mais grâce aux libéraux, on pourra encore parler de ça pendant deux, trois ans. Je commence d'ailleurs à me demander si leur truc n'est pas de nous mener au bout de l'ennui pour être assurés de ne pas avoir une participation suffisante le jour du vote sur la défusion.

Qu'importe. Tant que le lampion de la défusion est allumé, comment voulez-vous que Gérard Tremblay fasse son travail? Il a réussi à presque tenir son équipe, il a même convaincu plusieurs récalcitrants avec son plan de décentralisation. Du beau travail, en vérité. L'ère de l'ambiguïté a pris fin cet été.

Mais en même temps que Tremblay montre qu'il ne sera pas le promoteur d'une défusion en douceur, les libéraux donnent de l'ailant aux défusionnistes. Comment

s'étonner de voir quelques rongeurs de fusion quitter le navire?

Je me secoue donc pour dire combien il est urgent de faire cesser l'incertitude. Et juste comme je m'en vais, presque fâché, en appeler au sens des responsabilités du gouvernement Charest, qu'est-ce que je vois dans le journal? Le congrès du SFCP (Syndicat canadien de la fonction publique). Il représente 80 % des employés municipaux au Québec, dont bien sûr nos amis les cols bleus.

Le SFCP (affilié à la FTQ) est partisan des fusions depuis le premier jour. Vendredi, le secrétaire-trésorier du SFCP, Claude Généreux, a dit ceci au *Soleil*: avec son projet de loi sur les défusions, le gouvernement Charest cherche uniquement à « faire plaisir à des Rhodésiens de l'île de Montréal ».

La Rhodésie, c'est l'ancien nom du Zimbabwe. Un « Rhodésien », c'est au minimum un colonisateur, mais plus certainement un raciste. Un Blanc qui entend dominer le peuple noir colonisé. C'est une insulte déjà utilisée par René Lévesque pour parler de certains Anglo-Montréalais méprisants. Ce que M. Généreux a dit, si les mots ont un sens, c'est que les défusionnistes sont des Anglais racistes.

D'abord, c'est faux. Allez vous promener à Boucherville, à Saint-

Bruno, à Beauport, à plein d'autres endroits fusionnés. Ensuite, si les anglophones de l'Ouest-de-l'île sont ceux qui sont le plus opposés à la fusion de leur ancienne ville, c'est que, pour eux, à toutes les autres raisons s'ajoutent des raisons d'identité, parfaitement légitimes. Ce n'est pas insignifiant, pour une minorité, de préserver un lieu politique où elle est majoritaire.

Je ne suis pas certain que la bonne manière de convaincre les Anglo-Montréalais qu'ils ont un rôle à jouer dans le Montréal fusionné est de les traiter de Rhodésiens.

S'il suggérait à ses camarades cols bleus, ceux par qui arrivent (ou pas) les services « tout près des gens », s'il leur chuchotait doucement, en fin de congrès, de ne pas trop emmerder leur prochain, disons 12, 13 mois de suite, il me semble qu'il serait plus convaincant.

Après avoir lu ça, je l'avoue, j'ai cessé d'être pompé contre le gouvernement Charest et son projet de loi défusionniste. C'est temporaire. J'ai remis ma colère à l'agenda. Pour cette semaine, mon temps d'indignation municipale était écoulé.

Mon temps sur l'Isle aussi. En partant, il y avait sous la pluie des milliers d'oies qui jasaient et qui fouillaient dans la vase pour bouffer des racines de scirpe dans les battures. Quelle bête étonnante.

La mère de la fillette disparue écrit au ravisseur

JEN HORSEY
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La mère de la fillette de 9 ans disparue de son domicile lundi matin dernier a fait paraître une lettre ouverte dans des journaux pour demander au ravisseur de lui

rendre sa fille en bonne santé. Selon Jack Jia, un ami de la famille, les parents de Cecilia Zhang, Sherry Xu et son mari Raymond Zhang, espèrent que la lettre incitera celui ou ceux qui ont enlevé la fillette à la libérer. La lettre, écrite en caractères chinois, était destinée à trois jour-

naux de la communauté chinoise, le *Sing Tao*, le *Ming Pao* et le *World Journal*. « Pourquoi êtes-vous en colère au point de séparer une mère de sa fille, me faisant ainsi passer cinq longues et pénibles nuits blanches remplies de larmes? disait-elle. Vous êtes peut-être un parent ou simple-

ment un jeune adolescent. Vous devez comprendre toute la douleur ressentie lors de la perte d'un être cher. » Les policiers continuaient de vérifier les informations provenant de 700 appels téléphoniques alors que d'autres achevaient leur enquête « porte-à-porte » chez les voisins des

Zhang. Les membres de la communauté chinoise ont ouvert un compte au nom de la petite Cecilia dans une banque de Toronto. Près de 15 000 \$ ont été amassés depuis vendredi. Ce montant pourrait servir à payer une éventuelle rançon demandée par les ravisseurs.



SUBARU

Incredroyable mais vraie

L'événement
Traction intégrale
de SUBARU

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À
60 MOIS

1,80%^{**}

OFFRE INCROYABLE!



IMPREZA TS
2004

PRIX INCROYABLE

22,995\$*

PDSF

La Traction Intégrale Subaru,
pour le plaisir de coller à la route.

TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE

- Moteur boxer 2,5 litres - 165 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Coussins gonflables conducteur et passager avant
- Climatiseur
- ABS aux 4 roues
- Et plus encore...

Informez-vous du
PLAN DE PROTECTION
SUBARU

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUBARU DU GRAND MONTRÉAL



SUBARU

GUIDÉE PAR UNE FORCE INTÉRIEURE™

SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LEONARD JOLLETTE SUBARU JOLLETTE CARREFOUR SUBARU/AUTO SAINTE-ROSE LAVAL SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX SUBARU STE-AGATHE STE-AGATHE-DES-MONTS LACHUTE SUBARU BROWNSBURG SUBARU ST-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES SUBARU DE LAVAL CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY SUBARU ST-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME

* Pour le modèle Impreza TS 2004 5 vitesses 4GITS: PDSF (Prix de détail suggéré du fabricant). Transport et préparation 1295 \$. Taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. ** Possibilité de financement à l'achat au taux de 1,8% jusqu'à 60 mois, disponible sur tous les modèles Impreza TS 2004 (4G1TS, 4G2TS). Immatriculation, assurances, taxes sur les pneus neufs et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Exemple de financement à l'achat: 10 000 \$ au taux annuel de 1,8% équivalent à des paiements de 174,40 \$ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 464 \$ pour un remboursement total de 10 464 \$. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation de crédit par «Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada». Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru. Offre valide jusqu'au 31 octobre 2003.

www.subaru.ca

3175259A



Les Civic s'envolent. Automatiquement ou manuellement.

Berline ou coupé Civic DX 2003

En location à partir de

189 \$*

par mois pour 48 mois
sur la berline ou le coupé Civic
Incluant 96 000 km

Transport et préparation inclus en location seulement

Notre taux de location

3,8 %

jusqu'à 60 mois

0 \$

dépôt de sécurité



Coupé Civic Si 2003
Illustré



Berline Civic LX 2003
Illustrée



Voiture la plus vendue au Canada pour une 5^e année consécutive**

OUI, ON A FAIT
LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P) neuves, à l'exception de l'Édition Sport. Versement mensuel de 189 \$, pendant 48 mois pour un total de 11 058 \$ plus les taxes applicables pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et de 11 192 \$ plus les taxes applicables pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Versement initial de 1986 \$, ou échange équivalent plus les taxes applicables, première mensualité exigible pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX). Versement initial de 2 120 \$, ou échange équivalent plus les taxes applicables, première mensualité exigible pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Tel que rapporté par les fabricants canadiens pour l'année 2002.

LA COURSE AUX BONNES ÉCOLES

ACTUALITÉS

Quand l'école publique ressemble au collège privé



MARIE ALLARD

LES BONNES ÉCOLES

LUN 1> Bataille de l'admission

MAR 2> La peur du public?

Il est à peine 7 h 30, par un frisquet samedi matin d'octobre, et déjà des centaines de parents et d'enfants attendent en rang devant le collège Saint-Louis, à Lachine. En cette saison du magasinage d'une école secondaire, cet établissement public — classé au quatrième rang du dernier « Palmarès des écoles » — a la cote. Plus de 800 élèves se présenteront à l'examen d'admission, dans l'espoir de décrocher l'une des... 192 places offertes.

« C'est la folie furieuse ! constate Guy Giguère, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Alors qu'avant, l'école publique était une grosse autoroute que tout le monde empruntait, aujourd'hui, elle s'est dotée de plusieurs couleurs, et ça plaît. »

Dans son « Guide des écoles pu-

bliques » paru le 15 octobre, le magazine *L'Actualité* recense 254 établissements secondaires offrant un programme ou un champ d'études particulier. « L'école publique tente de répondre le plus largement possible aux goûts des jeunes et, bien sûr, aux intérêts des parents », indique Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Alors que l'ex-ministre de l'Éducation, Pauline Marois, y était opposée de crainte de mettre « les *poqués* d'un bord et les meilleurs de l'autre », Pierre Reid donne sa bénédiction au développement des écoles à vocation ou à projet particuliers. « C'est sûr que nous encourageons les initiatives locales qui répondent aux besoins des milieux », confirme Caroline Richard, son attachée de presse.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Les parents ont, à tout le moins, soif d'information. Mises en ligne en mars 2002, les fiches descriptives des écoles de la CSDM ont été consultées 87 138 fois. À cela s'ajoutent une campagne de publicité dans les journaux et des activités de type « portes ouvertes » comme il ne s'en faisait auparavant qu'au privé. « Le réseau pu-

blic a réalisé qu'il lui fallait faire des efforts pour faire connaître ses bons coups », dit M. Pouliot.

Et ça marche : l'École Internationale de Montréal a reçu 1200 personnes à sa journée portes ouvertes, alors qu'elle n'offre que 130 places. « Je n'en reviens pas moi-même », admet Guy Giguère.

La situation est semblable au collège Saint-Louis. « Jusqu'à maintenant, nous avons permis à tous les élèves qui le voulaient de passer l'examen d'admission, mais à l'avenir nous devons peut-être faire une présélection, reconnaît Robert Daigle, le directeur. On ne peut pas continuer de recevoir de plus en plus de candidats. On fait de la saucisse ! »

« Il faudrait plus d'écoles publiques comme le collège Saint-Louis », suggère Linda Lavoie, de LaSalle. Ses deux filles ont fréquenté cet établissement, et son fils Marc-André, 11 ans, espère bien en faire autant. « Plus on connaît le collège, plus on l'apprécie, dit la maman. Les élèves sont bien entourés, et comme ils portent un uniforme, ils n'ont pas à se casser la tête pour s'habiller tous les matins. »

« En plus, ils font des voyages ! » ajoute Marc-André avant de quitter sa mère pour aller se soumettre

à la « batterie de tests » dont parle la brochure. Français, mathématiques, créativité, habiletés intellectuelles et connaissance de soi sont évalués, précise le collège Saint-Louis.

« Évidemment, les jeunes sont nerveux, constate le directeur. Les parents ont cependant fait leur travail, ils leur ont dit qu'ils allaient toujours les aimer, même s'ils n'étaient pas sélectionnés. » Ce qui est d'autant plus important que les familles magasinant les écoles, soumettant leur adolescent à plusieurs examens, au public ou ailleurs.

Accusations d'élitisme

Y a-t-il une différence entre les écoles sélectives publiques et les collèges privés ? « Nous sommes d'abord et avant tout une école soumise aux mêmes règles que les autres établissements de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, notamment en termes de transparence », répond M. Daigle. Fait à souligner, les écoles publiques se distinguent aussi en n'exigeant pas — officiellement du moins — de droits de scolarité.

Cela n'empêche pas Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), d'être absolument contre. Admettant que

les projets particuliers sont « souvent stimulants pour les élèves », M. Parent demande qu'ils soient ouverts à chacun, sans sélection. « Il est pas mal plus intéressant de répondre aux attentes de tous les jeunes que de construire des écoles qui deviennent des ghettos », fait-il valoir.

Roch Chouinard, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, « salue bien bas le travail qui est fait dans ces écoles publiques » mais se demande si ce ne sont pas des jeunes pour la plupart issus de milieux favorisés qui en bénéficient. « Je ne suis pas contre, au contraire : je suis pour la démocratisation des projets particuliers », précise-t-il.

Les écoles spéciales qui acceptent tout le monde — selon le principe du premier arrivé, premier servi — existent déjà. Tout n'y est cependant pas parfait. Le directeur de l'école FACE, de Montréal, ouvre les portes de son établissement dès 5 h 30 le jour des inscriptions. « À cette heure-là, il y a déjà une centaine de personnes en file », raconte Guy Giguère. L'avenir (ou à tout le moins l'admission à l'école de son choix) appartient plus que jamais aux gens qui se lèvent tôt.

La clientèle du privé est en hausse de 4,6% à Montréal

MARIE ALLARD

La clientèle des écoles privées — tant primaires que secondaires — est en hausse de 3,7 % au Québec par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 95 574 élèves. Au secondaire, l'augmentation est particulièrement marquée en Montérégie (4,9 %), à Montréal (4,6 %) et en Estrie (4,6 %), selon Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP), qui regroupe 165 écoles.

« Nous expliquons cette hausse par la bonne situation économique que nous connaissons, dit M. Servant. Depuis trois ans, il faut aussi souligner l'effet du palmarès des écoles secondaires. » Ce classement publié par le magazine *L'Actualité* attribue généralement les premières places au réseau privé, ce qui attise l'intérêt des familles pour ces écoles.

« Faux débat ? »

Selon le ministère de l'Éducation, 28 % des élèves de première secondaire étaient inscrits au privé à Montréal en 2002-2003, soit 10 % de plus que dans l'ensemble de la province. Faut-il tenter de freiner cette fuite vers le privé en multipliant les écoles publiques à vocation particulière ? Pas selon Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui y voit un « faux débat ».

« Quand l'École Internationale de Saint-Hubert a été fondée, c'est ce qu'on a fait valoir, se souvient-il. Aujourd'hui, il y a pourtant plus d'élèves de la Rive-Sud qui fréquentent le privé qu'à cette époque. À défaut que ce soit les 100 premiers qui aillent au privé, ce sont peut-être les 100 suivants, mais statistiquement ça n'a pas ralenti la migration des élèves. »

Les écoles publiques ne s'empêchent pas pour autant d'attaquer de front leurs rivales. « Saviez-vous que nos élèves en sports-études obtiennent des résultats qui feraient l'envie de bien des écoles privées ? » demande l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry, de Saint-Léonard, dans son site Internet.

Auguste Servant n'y voit rien de mal. « Il y a une très saine émulation entre le public et le privé, qui pousse certaines de nos écoles à se remettre en question, dit-il. En fin de compte, ce sont les jeunes du Québec qui en bénéficient. »



Plus de 800 enfants ont passé l'examen d'admission du collège Saint-Louis, une école publique d'éducation internationale située dans l'arrondissement de Lachine. « Le Collège a notamment été créé pour offrir aux gens de milieu modeste une formation de qualité », dit Robert Daigle, le directeur.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Sélectionner les élèves de maternelle

MARIE ALLARD

Il n'y a pas que les adolescents qui doivent passer une série de tests pour être admis dans une école sélective. C'est aussi le lot de bambins de 4 ans.

Pour entrer à la maternelle scientifique de l'école publique Fernand-Seguin, à Ahuntsic, il faut obtenir un « score supérieur à un test d'aptitudes scolaires » et avoir une « recommandation de l'enseignante de la prématernelle » transmise directement à une psychologue. Le tout, accompagné d'un acte de naissance prouvant que le futur scientifique fêtera ses 5 ans avant le 30 septembre prochain. Avis aux intéressés : l'examen a lieu en janvier.

L'École Internationale de Montréal accepte quant à elle les candidatures du 24 novembre au 18 décembre, même si l'examen d'admission du préscolaire n'est prévu que pour le 1^{er} mai 2004.

L'an dernier, 400 enfants ont tenté de décrocher l'une des 58 places du primaire, selon Guy Giguère, porte-parole de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

La compétition n'est pas aussi folle qu'à New York, où l'analyste financier Jack Grubman était allé, en 2001, jusqu'à recommander l'achat d'actions d'une compagnie en déroute pour que ses jumeaux soient pistonnés dans une maternelle huppée. « À en croire certains, toute l'éducation d'un enfant

est déterminée par sa performance aux examens d'admission qu'il passe à 4 ans », notait le *New York Times* le 17 novembre dernier.

« Les parents dont les enfants ne sont pas admis dans des programmes spéciaux au primaire sont souvent catastrophés, confirme Benoît Bussières, ex-directeur de l'école Saint-Barthélemy, qui offre un programme d'éducation internationale au primaire. Pour eux, leur enfant est le meilleur au monde, le plus beau et le plus fin. C'est souvent vécu plus difficilement que lors du passage entre le primaire et le secondaire. »

Laure Galipeau a eu peur que son fils Simon « ne découvre trop tôt la compétition qu'il peut y avoir entre les enfants » en

l'inscrivant à la maternelle de l'École Internationale de Montréal. « J'aimais la philosophie de l'école, qui est ouverte aux langues et aux cultures, mais je ne voulais pas qu'il soit question de performance à tout prix », précise-t-elle.

Simon s'est rendu à l'examen d'admission en pensant qu'il allait simplement visiter la maternelle. « Il a passé des tests auxquels nous n'avions pas accès, se souvient M^{me} Galipeau. Il n'avait pas conscience de l'enjeu et nous a dit qu'il avait fait des activités semblables à celles de la garderie, comme faire des séries du plus petit au plus grand ou reconnaître les couleurs. » Pas stressé pour deux sous, Simon a été choisi.

MONTRÉAL PLUS

DRUMMONDVILLE La fusion avorte

TRISTAN PÉLOQUIN

Malgré le vote favorable de la grande majorité des citoyens appelés aux urnes, la fusion des villes de Drummondville, Saint-Nicéphore, Saint-Charles-de-Drummond et de Saint-Joachim-de-Courval a avorté hier, à l'issue d'un référendum déchirant.

Les citoyens de Saint-Charles-de-Drummond ont rejeté par seulement 32 voix le projet de fusion des quatre municipalités. Devant cette situation imprévue, les élus des trois autres municipalités ne savent trop quoi faire. Selon la mairesse de Saint-Nicéphore, Denise Picottin, une rencontre devrait avoir lieu au cours des prochains jours avec le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, afin de faire le point sur la question. « Nous allons devoir nous asseoir et refaire nos calculs pour déterminer si la fusion vaut la peine sans Saint-Charles(-de-Drummond) », a-t-elle expliqué.

S'il avait été accepté, le regroupement de ces quatre municipalités aurait créé la 13^e ville en importance au Québec, avec une population de 64 042 habitants.

Selon l'étude conjointe menée par les promoteurs, la fusion aurait assuré des économies annuelles de plus de 400 000 \$. Le regroupement devait également permettre, selon les élus qui en faisaient la promotion, une baisse du taux de la taxe foncière de 3 % pour les sept prochaines années. La nouvelle entité municipale, qui aurait conservé le nom de Drummondville, aurait eu un budget d'environ 45 millions.



En prononçant un discours devant plus de 400 personnes hier, l'ancien maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, a dénoncé la campagne de peur menée par les partisans de la grande ville en soulignant que le coût des défusions serait minime.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

Les défusionnistes reviennent à la charge

NATHAËLLE MORISSETTE

Alors que l'ancien maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, se plaint de la piètre qualité des services depuis les fusions municipales, un sondage commandé par le conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent révèle que 82 % des citoyens se disent satisfaits des services offerts.

Dans un discours prononcé hier devant plus de 400 personnes, M. Paquet tenait à dénoncer la campagne de peur menée par les partisans de la grande ville en soulignant que le coût des défusions serait minime. Selon lui, ce sont les fusions qui ont coûté cher aux anciennes villes.

Il a rappelé aux citoyens qu'ils payaient maintenant plus de taxes

mais avaient moins de services. « Le service des incendies ne fait plus de prévention auprès de la population et le déneigement l'hiver dernier, c'était vraiment misérable. »

Il a également fait état de son inquiétude à propos du projet de loi 9. « Je suis certain que M. Charest va permettre aux citoyens de se prononcer sur les défusions », assure-t-il.

Il dénonce toutefois l'idée d'imposer un seuil de participation aux référendums. « Ce serait la première fois qu'une telle règle serait établie dans l'histoire de la démocratie québécoise et canadienne. »

À l'occasion de ce premier rassemblement public organisé par le Comité pour recréer Saint-Laurent, Pe-

ter Trent, ancien maire de Westmount, était également présent et a tenu des propos similaires. Il a même comparé le processus des « fusions forcées » à un chirurgien qui opère un patient et qui lui enlève des organes en bonne santé.

Des citoyens satisfaits

Curieusement, un sondage paru hier dément les propos de MM. Trent et Paquet. Il révèle qu'une majorité de Laurentiens sont satisfaits des services en place. « Ces résultats démontrent clairement que les services, tels que la collecte des ordures et l'entretien des parcs, sont de haute qualité », estime le président de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Selon lui, le sondage réalisé auprès de 1000 résidents, prouve que le conseil d'arrondissement a respecté ses engagements. Toutefois, 58 % des répondants sont d'avis que la fusion municipale n'a pas eu d'effet ou a eu un effet positif sur leur qualité de vie. Sur ce point, M. DeSousa a été plus évasif et a réitéré qu'il faisait le nécessaire pour que ses citoyens soient bien servis.

« Je ne crois pas du tout en la crédibilité de ce sondage, a répliqué M. Paquet. Les gens n'arrêtent pas de me dire qu'ils sont insatisfaits. » Il estime que la présence des 400 personnes qui se sont déplacées pour venir l'entendre prouve qu'il y a mécontentement.

Manifestation à Grand-Mère

PRESSE CANADIENNE

Des citoyens de Grand-Mère qui s'opposent à la fusion de leur ville avec Shawinigan se sont réunis samedi pour manifester contre les fusions forcées. Les organisateurs attendaient une centaine de véhicules pour le départ d'un grand défilé dans les rues de Grand-Mère. Ils en auront eu tout près du double. Les militants ont parcouru pendant près d'une heure les rues de la ville avant de se retrouver dans le sous-sol de l'église pour y entendre des discours.



RIMA ELKOURI

Petite montée de lait

Depuis que mon ventre pointe vers l'horizon, j'ai un charmant collègue qui se charge de découper pour moi tous les articles de la presse nord-américaine où il est question de femmes enceintes. Grâce à lui, je sais tout sur la grossesse de Reese Witherspoon et de Kate Hudson, la poussette de Miranda dans *Sex and the City* et autres grands sujets d'intérêt public.

J'ai ainsi appris, entre autres choses, que la poussette la plus *in* à New York était une sorte de véhicule futuriste avec des roues de tracteur appelé Bugaboo Frog. C'est le VUS des poussettes, nous dit-on, vendu pour la modique somme de 1400 \$.

Je n'ai vu encore aucune Montréalaise aux commandes d'un tel gadget. Et ça me rassure un peu. « Franchement! Qui peut bien acheter une poussette à 1400 \$? » demandais-je récemment à des jeunes parents qui, après des heures passées sur Internet, peuvent se vanter d'avoir un doctorat en poussettes. Au terme d'une longue enquête sur la chose, ils ont déterminé que, quoi qu'en disent les New-

Yorkais à la mode et les marchands de poussettes dernier cri, le meilleur modèle sur le marché est en fait l'un des moins chers. Sans compter le fait que, peu importe si la poussette est une BMW ou un vieux tacot, très vite, dès que le bébé sera assez grand pour s'asseoir, une poussette parapluie à 15 \$ fera tout aussi bien son bonheur.

À quoi bon, alors, acheter une poussette à 1400 \$? J'ai eu la réponse dans le dernier article qui a atterri sur mon bureau. C'est l'oeuvre de Rebecca Eckler, chroniqueuse vedette au *National Post*, résidente de Calgary, primipare de son

Ce qui compte, nous explique-t-on, ce sont tous les gadgets inutiles sous lesquels le bébé sera enseveli pour mieux épater la galerie.

état. Il semble qu'entre deux contractions, vie moderne oblige, la jeune femme ait eu le temps aussi d'accoucher d'une chronique au titre évocateur : « 10 000 \$ baby ».

La nouvelle maman de Calgary y raconte qu'une semaine avant la

naissance de sa fille, elle s'est vue en parler comme de son « bébé à 10 000 \$ ». Pourquoi 10 000 \$? C'est la modeste somme que la belle et son mari ont dépensée pour se préparer à l'arrivée de leur premier enfant.

Qu'ont-ils bien pu acheter pour ce prix-là ? Des couches en soie ? Des biberons en or ? Je n'y étais pas. Il y a d'abord cette fameuse poussette dernier cri à 1400 \$. La chambre Pottery Barn pour 3200 \$. Un sac à couches Prada, pour un peu moins de 1000 \$. Un deuxième sac à couches Coach pour 300 \$ (une aubaine). Et des couvertures

de bébé griffées je ne sais quoi, grandes comme des linges à vaisselle, pour 730 \$.

« En tant que nouvelle maman, on se sent coupable si on n'achète pas ce qu'il y a de mieux pour notre enfant », écrit la chroniqueuse,

comme si son bébé pouvait vraiment faire la différence entre le linge à vaisselle à 730 \$ sur lequel il va régurgiter et une quelconque autre guenille.

« Je ne dépenserai jamais 1400 \$ pour une paire de chaussures (OK, ça m'est arrivé une fois), ajoute-t-elle. Mais quand il est question de ma fille, dépenser 1400 \$ pour elle n'est qu'une façon de la bichonner. »

Rebecca Eckler nous raconte du même souffle qu'une de ses copines a payé 4200 \$ pour la chambre de son bébé, qu'une autre possède un sac à couches Louis Vuitton à 1480 \$, qu'une autre encore a reçu en cadeau quelques hochets Tiffany (entre 160 \$ et 320 \$ le hochet). Ce n'est pas pour me vanter, mais, moi, deux de mes copines ont acheté un sac à couches qui n'en est pas vraiment un pour 20 \$ chez Mountain Coop. Et je viens d'acheter le même.

Sur quelle planète vivent donc ces mamans de Calgary ? Pour justifier son besoin délirant de consommation, une jeune mère interviewée par Rebecca Eckler

explique qu'être une nouvelle maman, c'est un peu comme retomber en adolescence. La pression pour faire partie du groupe est terrible. Il faut avoir la bonne poussette, les bons jouets, le bon sac à couches... Et le bébé, dans tout ça ? demandez-vous. Le simple bonheur d'avoir un enfant ? Voilà des questions bien superficielles. Ce qui compte, nous explique-t-on, ce sont tous les gadgets inutiles sous lesquels le bébé sera enseveli pour mieux épater la galerie.

Je ne sais pas encore ce qu'est vraiment une montée de lait, mais j'ai eu l'impression d'en avoir une en lisant cette chronique.

« De nos jours, les mamans ne veulent pas être mal fagotées simplement parce qu'elles se promènent avec un bébé », observe Rebecca Eckler. À ses yeux, à moins de se promener avec un sac à couches Prada, les mères seraient condamnées à ressembler à de vulgaires épouvantails.

« Les bébés, semble-t-il, n'ont pas de prix », conclut la jeune maman. Le ridicule non plus, si vous voulez l'avis d'un épouvantail.

Saisissez le présent à votre porte.

Profitez des offres de lancement : cyberpresse.ca/abonnement 514 285-6911

Saisir le présent

LA PRESSE
HAUTE DÉFINITION

CÉLÉBREZ Les jours Protégé



0%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS*

Gagnantes de prix prestigieux... couronnées de critiques élogieuses et d'offres irrésistibles, les Mazda Protégé et Protégé5 réputées pour leur grande qualité, ainsi que toutes les Mazda 2003 neuves en stock, vous attendent dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Mazda.

MAZDA PROTÉGÉ5 2003

OU Louez à partir de

229\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Meilleur achat
Carguide 2003

Les Protégé et Protégé5,
les plus vendues au Québec depuis 2 ans.†



Modèle ES-GT illustré

MAZDA PROTÉGÉ SE 2003

OU Louez à partir de

169\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

De nouveau
« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

vroum-vroum



Indice de sécurité
le plus élevé lors d'impact**

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

MAZDA MPV DX 2003

Obtenez

0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS*



Modèle ES GFX illustré



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca



Les concessionnaires Mazda du Québec

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Mensonge et défusion



mouimet@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Tout le monde ment dans le dossier des défusions : le premier ministre Jean Charest, le ministre des affaires municipales, Jean-Marc Fournier, et les défusionnistes membres du parti du maire de Montréal, Gérald Tremblay.

Pas des gros mensonges, seulement des demi-vérités qui sèment une extraordinaire confusion. Au milieu de ce gâchis : le pauvre maire Tremblay qui essaie de sauver sa ville et qui n'en finit plus de recevoir des coups de couteau dans le dos.

Commençons par le premier ministre. Jean Charest a promis de consulter la population. Attention !

Gérald Tremblay est seul dans la tourmente.

il n'a pas promis de recréer les anciennes villes. Non, non, non ! il a promis de consulter. Nuance, précisent les stratèges libéraux.

Voyons donc ! Personne n'est dupe de ce ridicule jeu de cache-cache sémantique. Le premier ministre devrait dire les vraies affaires : on défusionne ou on ne défusionne pas. Point final. De grâce, assez de ce demi-discours qui, en fin de compte, prend les gens pour des imbéciles !

Il faut avoir le courage de ses promesses électorales. Mais il faut aussi avoir le courage de reconnaître qu'une promesse ne tient plus la route parce que le prix à payer est trop élevé.

Au tour du ministre des Affaires municipales, maintenant. Jean-Marc Fournier manie l'ambiguïté avec un grand art. Il aime parler et ses phrases ont tellement de mots qu'elles donnent le tournis.

Les défusionnistes sont inquiets

parce qu'ils croient que le ministre va multiplier les obstacles afin de rendre le vote en faveur de la défusion très difficile. Il ne faut pas triquer les règles démocratiques, disent-ils. Ils ont raison. Nous sommes en faveur des fusions, nous l'avons écrit plusieurs fois, mais nous croyons aussi dans une démocratie transparente sans tricherie ni entourloupettes.

Autre sujet d'inquiétude des défusionnistes : jamais ils ne pourront recréer leurs anciennes municipalités. Pendant la commission parlementaire, Jean-Marc Fournier leur a parlé comme s'ils étaient des demeurés. Tut, tut tut, vous ne pourrez pas retrouver vos anciennes villes, leur a-t-il souvent répété.

Dans ce cas, que faisons-nous dans cette galère, pourquoi tous ces chichis et cette incroyable mobilisation qui va jeter des dizaines de villes dans l'exercice périlleux du référendum ?

Le gouvernement se rend compte qu'il s'est mis les pieds dans un épouvantable bourbier mais au lieu d'admettre qu'il s'est trompé et que les défusions seront un désastre pour Montréal qui risque l'éclatement, M. Fournier se passionne pour le scénario de décentralisation du mandarin Louis Bernard, scénario qu'il essaie de déguiser en solution de rechange pour la défusion. Qui croit-il tromper ?

Et que dire des huit membres du parti de Gérald Tremblay qui se sont précipités, vendredi, à un point de presse qui s'est déroulé — surprise ! — à Westmount avec une brochette de conseillers défusionnistes pour demander à Jean Charest de respecter sa promesse de tenir des référendums ?

Et ils ont le culot de dire qu'ils ne sont pas défusionnistes et qu'ils ne trahissent pas leur chef, Gérald Tremblay. Pourquoi ne démissionnent-ils pas pour militer ouvertement en faveur des défusions ? Et pourquoi le maire, qui semble complètement dépassé par l'ampleur de la fronde, ne les met-il pas à la porte ?

Gérald Tremblay est seul dans la tourmente. Il ne peut pas compter sur l'aide du gouvernement puisque c'est lui qui l'a jeté dans ce bourbier.

Le décompte de la banque



kgagnon@lapresse.ca

KATIA GAGNON

Mesurer la pauvreté est un exercice extrêmement périlleux. Qui est pauvre ? Y a-t-il plus ou moins de pauvres ? Ce sont là des questions difficiles, qui requièrent des outils de mesure complexes. La Direction de la santé publique a tenté une réponse cette semaine pour l'île de Montréal. On peut la contester, mais on ne peut certainement pas se fier aux données des banques alimentaires pour nous donner un portrait de la situation.

Comment s'y prend la DSP pour arriver à la conclusion que la pauvreté régresse à Montréal ? En utilisant le seuil de faible revenu de Statistique Canada. Cette mesure a été critiquée dans les dernières années, mais comme la précédente carte de la pauvreté de la DSP était basée là-dessus, pour comparer, il fallait la réutiliser. Que nous montre cette carte ? Que partout, le nombre de ménages sous le seuil de faible revenu a diminué. Même dans les quartiers traditionnellement associés à la pauvreté. C'est logique : le recensement de 1996 reflétait la piètre situation économique du début des années 90. Celui de 2001, la fin de ces mêmes années, beaucoup plus dynamiques. Les chiffres de l'aide sociale, où l'on a constaté au cours de la même période une importante baisse de clientèle, viennent confirmer ces données.

Bien sûr, il n'y a pas nécessairement là de quoi pavoiser puisque, globalement, la proportion de Montréalais pauvres est exactement la même qu'il y a 10 ans. Les dernières années ont simplement permis d'effacer le pic de pauvreté qui

s'était créé au début des années 90. Cependant, il est indéniable que par rapport au recensement de 1996, la situation s'est améliorée à Montréal.

Qui conteste cela ? Les banques alimentaires. Qui auraient besoin de trois fois plus de dons pour satisfaire leur clientèle. Le nombre d'organismes en attente de denrées atteint la centaine et 75 % des 285 organismes desservis n'arrivent pas à répondre à la demande.

Mais est-ce bien là le signe d'une augmentation de la pauvreté ? Plusieurs autres raisons peuvent expliquer cette hausse. D'abord, les organismes rejoignent peut-être davantage les démunis. Parce qu'ils sont mieux organisés, et parce que les gens recourent plus à leurs services. À cet égard, il y a eu une évolution de l'attitude, dans certains quartiers, face aux banques alimentaires. Prenons Hochelaga-Maisonneuve, un quartier auparavant peuplé par la classe ouvrière, pour qui le recours à une banque alimentaire aurait été impensable. Aujourd'hui, la clientèle de l'aide sociale semble avoir moins de réticence à avoir recours à ce service.

Et, dans certains cas, c'est positif, puisque plusieurs groupes se servent maintenant de la distribution de denrées pour amener les gens plus loin. Les faire participer, par exemple, à des cuisines collectives. À des groupes d'achats. Toutes activités qui viennent briser l'isolement et l'impuissance qui caractérisent la pauvreté. Cependant, lorsque la distribution de nourriture est un acte isolé, elle peut se révéler pernicieuse. En encourageant, à long terme, une dépendance face à un service qui devrait être réservé à des situations d'urgence.

Qu'on ne s'y trompe pas : les banques alimentaires rendent un service important à une population dans le besoin. Qu'elles se consacrent donc à cette mission, pas à celle de mesurer la pauvreté.



patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUES

Un véritable défi

Nous sommes les premiers à reconnaître la vétusté et l'inadéquation des installations de Montréal-Dorval

PIERRE MARTIN
 L'auteur est président du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal.

Je désire répondre au texte de M. Jean-Paul Bellon, publié dans *La Presse* du 6 octobre, sous le titre « Une honte nationale ». Nous sommes les premiers à reconnaître la vétusté et l'inadéquation des installations de Montréal-Dorval, qui datent pour l'essentiel des années 60 et qui nous ont été remises dans cet état par le gouvernement du Canada. C'est précisément pour cela qu'Aéroports de Montréal investit des sommes importantes afin de rebâtir cette aéroport en fonction des normes d'aujourd'hui et des besoins futurs.

Les liquidités que nous pouvons affecter à ces investissements proviennent pour l'essentiel des frais d'améliorations aéroportuaires. Le programme d'investissement doit donc être raisonnable — à la mesure de nos moyens — et étalé dans le temps.

Nous venons de terminer la phase I du programme d'expansion de Montréal-Dorval, à l'intérieur des budgets et des échéanciers. À la fin mars 2003, nous avons ouvert la nouvelle jetée avantfrontalière pour les vols sur les États-Unis et, le mois dernier, nous avons inauguré l'agrandissement nord de l'aérogare. Déjà, les passagers qui utilisent ces nouvelles installations en apprécient le confort et la fonctionnalité : nos sondages de satisfaction de la clientèle nous l'indiquent clairement, et nous avons reçu de

nombreux témoignages à cet égard.

La phase II est avancée à 25 %. Nous prévoyons livrer le nouveau complexe des arrivées internationales à l'automne 2004 et la nouvelle jetée internationale à l'été 2005. La mise en service de ces infrastructures mettra fin à l'utilisation de l'aéroquai pour les vols internationaux. Il est vrai que le hall des douanes canadiennes et la salle des arrivées internationales actuelles ne suffisent pas aux besoins. Les nouvelles installations comprendront 36 postes de douanes, à comparer à 16 actuellement, et six carrousels à bagages, à comparer à deux actuellement.

Le programme de travaux sera

reçu l'accord de Douanes Canada pour que les passagers en arrivée internationale soient placés en file unique. Cette mesure sera en place vers le 15 novembre 2003. Nous continuons à travailler avec Douanes Canada pour améliorer le service, particulièrement pour les détenteurs de passeports canadiens.

Nous avons mis en marche, au printemps dernier, un programme qui se terminera en décembre prochain pour remplacer tous les tapis des aires de passage par un nouveau matériau résistant et plus facile à nettoyer.

Cela dit, nous sommes conscients que la reconstruction de Montréal-Dorval et l'amélioration du service à la clientèle relèvent du

« Il est impérieux que les pouvoirs publics procèdent aux investissements relatifs à l'accès routier et à la desserte ferroviaire Dorval—centre-ville. »

extrêmement chargé en 2004. En plus de poursuivre la phase II du programme d'expansion, ADM va procéder à d'importants travaux de modernisation au niveau des départs, qui sera en grande partie réaménagé afin d'améliorer la circulation piétonne et d'accélérer l'enregistrement des passagers et des bagages. D'ici à ce que toutes ces installations soient en fonction, ADM cherche à améliorer sans cesse la qualité du service, à l'intérieur des contraintes des bâtiments existants. Par exemple, nous avons enfin

défi. Avec l'appui de nos partenaires et la collaboration du public voyageur, nous avons la conviction que nous réaliserons pleinement notre engagement à redonner à notre communauté, d'ici 2005, un aéroport international digne de Montréal.

Pour terminer, je désire souligner que parallèlement aux importants investissements qu'ADM réalise à Dorval, il est impérieux que les pouvoirs publics procèdent aux investissements, depuis longtemps attendus, relatifs à l'accès routier et à la desserte ferroviaire Dorval-Centre-ville.

Le Bloc est toujours essentiel

HÉLÈNE ALARIE
 L'auteure est vice-présidente du Bloc québécois. Elle répond ici à une lettre de lecteur que nous avons publiée le 10 octobre sous le titre « Le Bloc doit se saborder ».

Avec la venue de Paul Martin à la tête des libéraux fédéraux, il est de la plus grande importance d'opposer un Bloc québécois fort qui pourra défendre efficacement nos intérêts. Surtout que Paul Martin veut intervenir encore plus dans les champs de compétence du Québec et que l'actuel gouvernement du Québec réagit timide-

ment aux velléités du fédéral. Depuis sa création, le Bloc québécois a bien servi le Québec. Il doit poursuivre sa mission. C'est ce que veulent les Québécois et ils l'affirmeront au prochain scrutin fédéral. Sans le Bloc, personne ne défendrait les jeunes parents et ne ferait pression sur le fédéral pour qu'il transfère au Québec les fonds nécessaires à la mise en oeuvre d'un programme de congés parentaux meilleur que ce qu'offre le fédéral.

Récemment, le Bloc québécois a présenté un projet de loi anti-briseurs de grève pour mettre fin aux injustices dont sont victimes les tra-

vailleuses et les travailleurs régis par le Code canadien du travail. Une telle législation existe depuis 25 ans au Québec, mais les libéraux fédéraux, Paul Martin en tête, n'en veulent pas.

Finalement, c'est le Bloc québécois qui a défendu les personnes âgées en forçant Ottawa à les informer correctement dans le dossier du Supplément de revenu garanti. J'en suis convaincue, l'absence du Bloc québécois affaiblirait le Québec. Devant deux partis frères au pouvoir à Ottawa et à Québec, seul le Bloc québécois peut faire entendre la voix des Québécois sur la scène fédérale.

L'unanimité



pgagne@lapresse.ca

PIERRE-PAUL GAGNÉ

Tout le monde sait que la menace des leaders étudiants de déclencher cet automne des moyens de pression majeurs contre le gouvernement Charest n'a pas beaucoup levé. L'été dernier, la Fédération étudiante universitaire était allée jusqu'à lancer un ultimatum, menaçant de tenir « la plus grande campagne » de son histoire.

Or, à peine quelque 3000 jeunes ont participé à la manifestation du 9 octobre pour réclamer un gel des droits de scolarité. Il faut dire que, dès l'été, le ministre Pierre Reid s'était déjà engagé à geler ces droits pour la durée du mandat du Parti libéral, ce qui aura assurément contribué à désamorcer la crise.

Donc, aucune surprise dans le fait de ne pas recevoir de courriels appuyant les moyens de pression étudiants. Ce qui l'a été, par contre, ce fut que nous parviennent une bonne vingtaine de courriels d'étudiants opposés aux moyens de pression et défendant avec ardeur le gouvernement Charest. Que les moyens de pression n'aient pas fonctionné, certes, mais que des étudiants d'un peu partout au Québec nous aient écrit la même journée (juste cette journée-là, d'ailleurs) des courriels qui disaient tous à peu près la même chose, voilà qui a de quoi surprendre. Voyons quelques exemples :

> « Puisque messieurs Reid et Charest semblent décidés à tenir leurs promesses, pourquoi manifester et risquer de se mettre à dos d'éventuels alliés ? » (Émilie Nadeau, étudiante en sciences, lettres et arts, cégep de Rimouski)

> « Je m'adresse aux fédérations étudiantes revendicatrices, qui passent leur temps à protester contre le gouvernement québécois, ce gouvernement qui vous donne pratiquement tout ce que vous voulez. Vous agissez comme des enfants gâtés ; c'est l'effet que vous donnez à la société. » (Cindy Lauzon, cégep de Rouyn-Noranda)

> « Il serait peut-être temps d'écouter et de tenter de comprendre les idées qui vont nous être proposées par le gouvernement Charest. » (Geneviève Lazure, étudiante, Montréal)

> « Les leaders de la FEUQ « oublient de mentionner que le gel des frais sera maintenu pour toute la durée du mandat libéral, ce qui veut dire quatre années. » (Stéphanie Doyon, étudiante en droit, université de Sherbrooke)

Belle unanimité qui saura sans doute faire plaisir au premier ministre Charest, lui qui ignorait assurément qu'il pouvait autant compter sur le monde étudiant pour l'appuyer.

L'unanimité, vraie ou patentée, est rare mais, ces derniers temps, d'autres cas se sont produits.

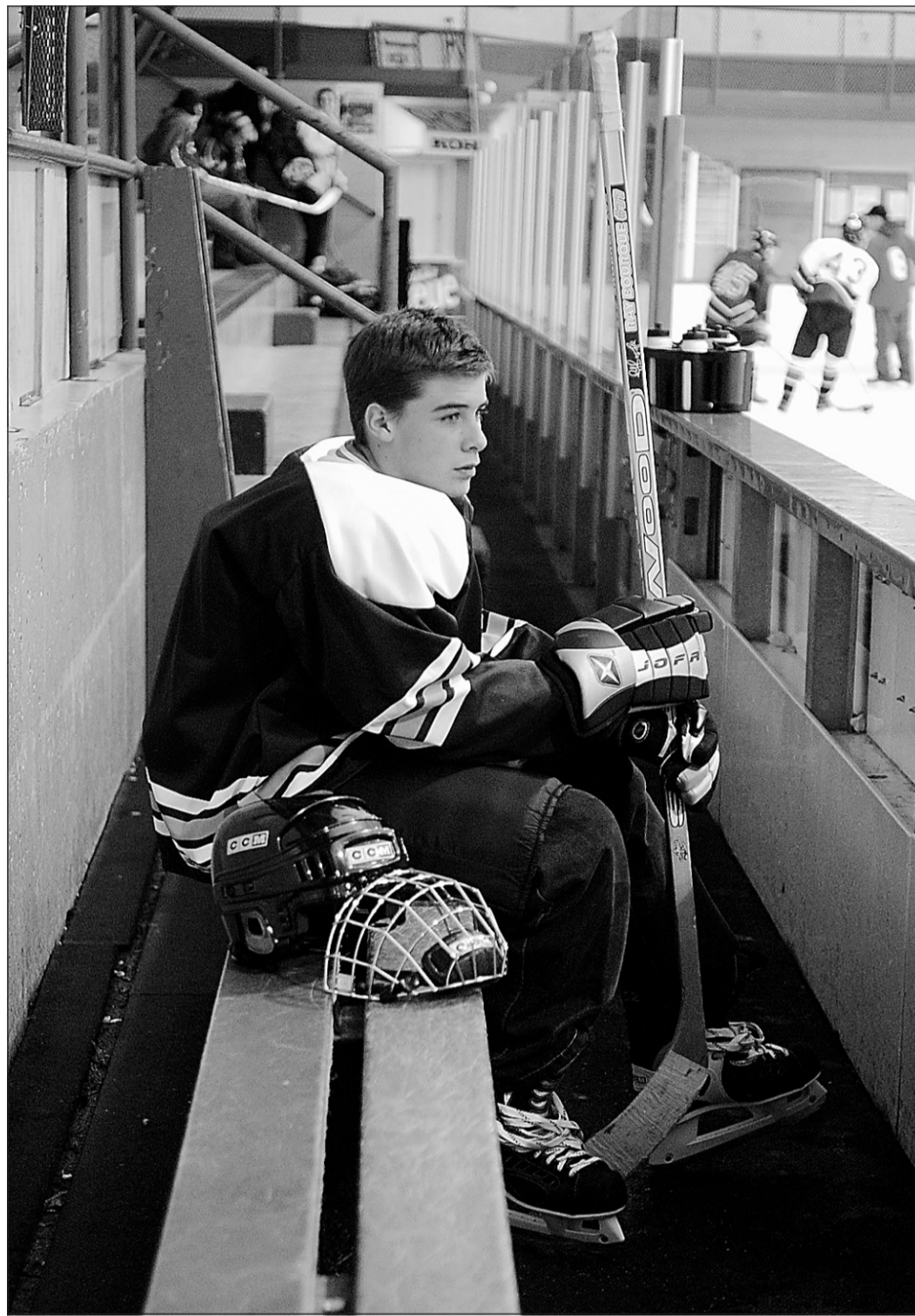
Prenez l'exemple récent des cultivateurs qui ont abattu un veau et une vache devant des caméras de télévision pour faire connaître leurs revendications. Le lendemain, dans la Boîte aux lettres de *La Presse*, non seulement tous les courriels portant sur ce sujet étaient-ils extrêmement sévères à l'égard du geste des cultivateurs en question, mais aucun ne s'arrêtait à prendre en considération leurs revendications. Gain net pour les protestataires : zéro.

Un autre exemple d'unanimité a été celui portant sur le kirpan, ce couteau sikh qu'un jeune élève voulait pouvoir porter en classe. Lorsque ce débat fit rage, au printemps 2002, nous reçûmes une bonne centaine de courriels sur le sujet et tous allaient dans le même sens : le kirpan était bel et bien un couteau et, quelles que soient les justifications religieuses ou culturelles, il fallait appliquer la tolérance zéro face à l'introduction d'armes dans les écoles.

Plus récemment, il y a eu un autre cas d'unanimité lorsque des potineurs radiophoniques de Québec ont tenté de discréditer le ministre de la Justice, Marc Bellemare, au sujet des activités de sa fille. Tous les courriels reçus compatissaient avec le ministre et la plupart l'incitaient à demeurer en poste.

Mais, l'unanimité est bien rare dans notre société et ces quelques cas demeurent isolés. Il est même parfois surprenant de constater comment nos lecteurs sont divisés à peu près à parts égales sur certains sujets, comme c'est actuellement le cas sur les questions du mariage gai et de la révision du rôle de l'État.

Équipe recherchée...



Karl Viau veut jouer au hockey pour s'amuser, ses entraîneurs pensent autrement.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

« Notre fils n'aspire pas à devenir un joueur de la ligue nationale, il veut simplement jouer au hockey. »

SUZANNE LE BROCK
et MICHEL VIAU

Les auteurs habitent à Sainte-Thérèse.

Cette lettre s'adresse à tous les parents de jeunes qui évoluent dans le hockey mineur au Québec et qui ont connu une situation semblable. Après cinq années d'absence à ce sport, notre fils de 15 ans nous annonçait cette année qu'il voulait jouer au hockey. Nous avons acquiescé à sa demande parce que nous croyons qu'il est important pour les jeunes de pratiquer des sports. Il fut donc inscrit dans la catégorie Midget A de la ville de Sainte-Thérèse.

Après quelques parties hors concours au cours desquelles il évoluait assez bien, on nous annonçait lors d'une réunion de parents, que vu le nombre de joueurs dans l'équipe (19), certains joueurs ne seraient pas en uniforme pour les parties, la direction ayant décidé de limiter à 15 le nombre de joueurs sur le banc. Après vérification dans le livre des règlements de Hockey Québec, nous nous rendîmes compte que le nombre de joueurs sur le banc pouvait aller jusqu'à 19.

Nous avons donc rencontré la présidente de l'association et celle-ci s'est empressée de nous laisser savoir qu'il s'agissait d'une décision des entraîneurs de l'équipe. Les entraîneurs, quant à eux, nous avouaient qu'il s'agissait en fait d'une imposition de l'administration de l'association. Trois parties de la saison régulière on déjà eu lieu et notre fils y a participé en tant que spectateur.

Notre fils n'aspire pas à devenir un joueur de la ligue nationale, il veut simplement jouer au hockey. Ces personnes qui disent voir aux intérêts des enfants, ne recherchent en fait que la gloire de la victoire. Ils ne se soucient guère des sentiments d'un adolescent de 15 ans, à qui il disent qu'il n'est pas assez performant pour jouer dans une équipe simple lettre (apparemment non compétitive).

Nous sommes donc à la recherche d'une équipe dans les villes avoisinantes où il pourra évoluer dans ce sport qu'il aime beaucoup, et que nous, ses parents, apprenons à détester !

Nos goûts, on s'en fout!

MARIELLE VEILLEUX
L'auteure demeure à Longueuil.

Qui choisit ce qu'on écoute à la radio ? D'après moi, un très petit nombre... d'intéressés. Nos goûts, on s'en fout ! On nous fait entendre tel ou telle artiste, il faut que le « cash » rentre !

À quand une radio où on entendra une animatrice ou un animateur nous faire part en

toute liberté d'une belle découverte, d'une belle voix pas nécessairement puissante mais intéressante, d'une musique qui donne envie de bouger ou de rêver, d'une belle chanson où les paroles nous laisseraient dans un état second ? Quelque fois, certes, mais ce n'est pas notre quotidien.

À quand la radio où on pourra entendre quelque chose de DIFFÉRENT, quelque chose de moins « commercial » ?

Devrons-nous continuer longtemps à entendre à la radio des animateurs qui nous font croire que tout ce qu'on nous offre est EXTRAORDINAIRE alors que tout se ressemble et semble provenir de la même source, la grosse machine » derrière certains chanteurs et chanteuses ? Devrons-nous continuer à être des otages et écouter jours après jours ces chansons sans intérêt, interprétées par des petits robots « tous programmés d'avance » ?

Juste un problème linguistique?

LOUIS JULIEN
L'auteur est un Montréalais de l'arrondissement Pointe-Claire.

Il y a quelques jours, j'ai reçu une facture de la ville de Montréal : 21 dollars pour consommation d'eau excédentaire ! Ce n'est pas le montant, c'est le principe qui me rend furieux !

Il y a huit ans, quand j'ai acheté une maison à Pointe-Claire, c'était parce que je n'avais pas les moyens de m'offrir la même maison avec des taxes trois fois plus élevées à Montréal ! C'était un compromis : Une maison oui, mais à 30 kilomètres de Montréal. Une demi-heure

en auto et une heure complète en transport en commun.

Aujourd'hui, après la fusion forcée, je me retrouve avec des taxes qui augmentent constamment pour « s'harmoniser avec la ville centre ». Je n'ai rien contre l'idée de « partager la facture des infrastructures », mais pourquoi je paierais autant pour les avantages du centre-ville alors que j'en suis si éloigné ? Et pourquoi je renoncerais à la possibilité d'engueuler directement un haut fonctionnaire, un élu même, de MA ville pour plutôt parler à l'oreille sourde d'un fonctionnaire de la mégaville ? Et en plus, comme les maisons de Pointe-Claire sont équipées depuis plusieurs

années déjà de compteurs d'eau, et comme j'ai eu le malheur d'acheter une maison dans une ville où depuis un bon bout de temps déjà on se préoccupe de la surconsommation d'eau potable, je dois payer une facture pour consommation excédentaire !

Et pourtant, tous les résidents de Montréal dont les maisons ne sont pas équipées de compteur d'eau et qui ont passé l'été à inonder leur beau gazon n'ont aucune facture supplémentaire à assumer ! Et on vient de réaliser en plus que le laxisme de la Ville permet depuis des années à des commerces, à des immeubles à bureaux de gaspiller impunément des millions de litres d'eau potable !

VOTRE ÉDITORIAL

Landry s'accroche à son poste

Vous avez un point de vue à exprimer sur un sujet d'actualité ? Vous pouvez maintenant nous proposer VOTRE éditorial. Le texte doit compter un maximum de 400 mots.

Chaque lundi, nous publierons l'éditorial qui nous a paru le plus pertinent.

Notre adresse : forum@lapresse.ca

ROGER LACHANCE
L'auteur habite à l'Île-des-Soeurs.

Et voilà ! Bernard Landry imite son ennemi juré, Jean Chrétien. Mais qu'ont-ils donc tous ces politiciens à tant vouloir s'accrocher ? Est-ce le pouvoir, le salaire, la retraite grassement payée que les

Québécois, en très grande majorité, ne pourront jamais s'offrir ?

Au lendemain des dernières élections, blessé dans son orgueil et amèrement déçu, Bernard Landry laisse savoir qu'il pense démissionner. Puis il amorce une réflexion, aussi profonde que rapide, qui se termine par la décision d'accompagner son parti jusqu'au prochain

congrès ; finalement, il annonce qu'il désire se présenter à nouveau aux prochaines élections. Ouf ! Le Québec a eu peur, mais nous sommes maintenant rassurés. Il reste ! Nous pourrions donc entendre ad nauseam le même vieux message : « C'est la faute d'Ottawa... la souveraineté va régler tous nos problèmes. » Le tout avec des accents mé-

lodramatiques et pontifiants qui feront pleurer... dans quelques chaumières !

Bernard Landry n'a rien compris — ou ne veut rien savoir — du message clair que les Québécois lui ont donné. Ou il a bien servi le Québec et alors, il mérite de se reposer ; ou bien il aurait pu mieux faire, alors qu'il laisse la place aux prétendants de son parti qui ne pourront certainement pas attendre indéfiniment. Prendrait-il le risque de créer au sein de son parti une situation semblable à celle que vivent présentement les libéraux fédéraux ?

Il est temps pour Bernard Landry, dans l'intérêt du Québec et de son parti, de tirer sa révérence et de se retirer sur ses terres. Il pourrait même demeurer « en réserve de la nation », comme Jacques Parizeau.

Les Éditions du Boréal sont heureuses d'offrir à l'éditorialiste invité de cette semaine une sélection de livres de son catalogue.

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca



Prenez contact dès aujourd'hui
avec votre concessionnaire GM
du Grand Montréal. Vous pourriez
remporter gros à l'achat ou
à la location de votre prochain
véhicule 2003 ou 2004*.

3,8\$
MILLIONS
EN PRIX À GAGNER



Courez la chance de gagner

2 000\$ ou votre
3 000\$
5 000\$ **véhicule****

Obtenez automatiquement

500\$ DE RÉDUCTION
à l'achat ou à la location*

PLUS **0%**
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT**
sur presque tous les modèles.

Le concours se termine le **7 novembre 2003**
ou à l'épuisement des prix, selon la première éventualité.



Seulement chez
Vos concessionnaires
du Grand Montréal

MONTRÉAL

**AUTOMOBILES HOCHELAGA
MAISONNEUVE INC.**
(CHEVROLET, PONTIAC)
3700, RUE STE-CATHERINE EST
MONTRÉAL
(514) 526-4471

CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
(CHEVROLET)
12011, RUE SHERBROOKE EST
MONTRÉAL
(514) 640-1050

**CLERMONT CHEVROLET
OLDSMOBILE CADILLAC INC.**
5363, RUE ST-DENIS
MONTRÉAL
(514) 279-6301

**GRAVEL PONTIAC BUICK CADILLAC
(1995) LTÉE**
1000, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE
ÎLE-DES-SŒURS
(514) 769-5353

HAMEL PONTIAC BUICK GMC LTÉE
9455, BOUL. LACORDAIRE
ST-LÉONARD
(514) 327-3540

**LE RELAIS CHEVROLET
OLDSMOBILE LTÉE**
9411, AVENUE PAPINEAU
MONTRÉAL
(514) 384-6380

**LES AUTOMOBILES HARLAND
PONTIAC BUICK INC.**
955, BOUL. MONTRÉAL-TORONTO
DORVAL
(514) 631-2051

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9595, AUTOROUTE
TRANSCANADIENNE
SAINT-LAURENT
(514) 333-7070

**PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC INC.**
10480, BOUL. HENRI-BOURASSA
OUEST, SAINT-LAURENT
(514) 332-1673

**ROYAL CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.**
8000, BOUL. NEWMAN
VILLE LASALLE
(514) 595-5666

RIVE-SUD

**ACTION CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.**
4645, CHEMIN CHAMBLY
SAINT-HUBERT
(450) 445-7333

**ACTUEL PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.**
5959, BOUL. COUSINEAU
SAINT-HUBERT
(450) 443-5959

**GRAVEL CHEVROLET
OLDSMOBILE LTÉE**
5900, BOUL. MARIE-VICTORIN
BROSSARD
(450) 466-2233

LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
(PONTIAC)
30, ROUTE 132
DELSON
(514) 878-9621 ET (450) 632-2220

RIVE-SUD PONTIAC BUICK GMC INC.
395, RUE ST-CHARLES OUEST
LONGUEUIL
(450) 670-1440

**VISION CHEVROLET
OLDSMOBILE LTÉE**
150, BOUL. TASCHEREAU
LAPRAIRIE
(450) 659-5471

LAVAL

BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE
1601, BOUL. ST-MARTIN EST,
LAVAL
(450) 669-7070

CONTACT PONTIAC BUICK
3670, AUTOROUTE 440 OUEST
LAVAL
(450) 682-3670

**LEFEBVRE CHEVROLET
OLDSMOBILE LTÉE**
3710, AUTOROUTE 440 OUEST
LAVAL
(450) 687-3123

La Corporation des concessionnaires GM du Montréal métropolitain suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont payables à la livraison. *À l'exception des modèles Hummer, Cadillac XLR, Chevrolet SSR, Corvette, camions poids moyen et série W. **Au total: 1 000 prix de 2 000\$, 500 prix de 3 000\$, 15 prix de 5 000\$ et 8 prix constitués du prix de vente ou du montant total de la location du véhicule, jusqu'à concurrence de 35 000\$. Ouvert aux: 1) résidents du Québec de 18 ans et plus; 2) entreprises ayant une place d'affaires au Québec et possédant moins de 10 véhicules immatriculés en leur nom. Question mathématique obligatoire. Le concours débute le 25 octobre. Le contrat doit être signé avant le 7 novembre et prévoir la livraison du véhicule au plus tard le 12 novembre 2003. Le nombre de prix diminue au fur et à mesure qu'ils sont attribués. Pour les chances de gagner, voir le règlement chez les concessionnaires participants. *Le crédit de 500\$ comprend les taxes applicables et ne s'applique pas aux modèles Cadillac XLR, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camionnettes C-K et châssis-cabine série 2500 HD et 3500 et aux camions série W et poids moyens. **Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 et 2004 en stock. Termes jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003 et jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2004. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées et aux camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.